

BIOT [']INFOS

TRIMESTRIEL ÉTÉ 2011

MÉDIATHÈQUE

P 6

ÉCONOMIE, TOURISME

Un tourisme en mutation

P 20

CULTURE, ART

Exposition J-C Novaro

"Rêves de verre" P 31





ÉDITO

Chers Amis Biotois,

Il y a quelques semaines, vous avez pris connaissance de mon *Bilan de Mi-mandat*. Ce compte-rendu détaillé vous a permis de faire un état des lieux des 3 ans d'actions et de réalisations de l'équipe municipale et de ses engagements initiaux pris en 2008. Vous avez pu constater, en toute transparence, les améliorations que nous portons à notre ville et à notre qualité de vie.

Parmi les projets bien avancés, vous découvrirez dans ce magazine les esquisses de notre future Médiathèque. Le jury de concours a voté à l'unanimité pour le projet du Cabinet d'architecte Epure, qui conserve et met en exergue le cachet historique de la Poterie du Vieux Biot, tout en valorisant notre entrée de ville.

L'actualité apporte aussi des nouvelles dramatiques. La vie de Stéphane Frantz di Rippel a été brisée le 4 avril dernier à Abidjan avec trois autres personnes, dont le Français Yves Lambelin. Enlevé au sein de l'hôtel qu'il dirigeait pour avoir caché la présence de journalistes aux forces de l'ex-Président Laurent Gbagbo, il a été torturé puis exécuté pour son geste héroïque. Il est inadmissible et choquant que des actes d'une telle barbarie soient commis au XXI^e siècle. L'ensemble du Conseil Municipal et moi-même adressons nos sincères condoléances à sa famille et particulièrement à ses parents, résidents biotois.

Au-delà de cette tragédie, et une telle transition n'est pas facile, pour beaucoup l'été signifie des vacances méritées. Aussi, ce numéro estival de *Biot Infos* offre une large place aux nombreux événements qui vous invitent à savourer l'été. Comme toujours à Biot, et comme si rarement ailleurs, tous les événements proposés par la commune sont en entrée libre, aussi vous pourrez profiter sans compter du programme qui vous attend. Musique, danse, théâtre, arts, expositions, traditions, élection de Miss Biot ou encore cinéma en plein air seront des moments d'émotion et de convivialité. Je remercie notamment Eric Ciotti, Président du Conseil Général, de nous avoir permis d'accueillir les *Soirées Estivales du Conseil Général* et le *Festival du Conte*.

Je vous donne également rendez-vous vendredi 15 juillet à l'Hippodrome de Cagnes-sur-Mer pour la soirée des Villes et Métiers d'Art, durant laquelle petits et grands ne sauront plus où donner de la tête entre le champ de course, les animations et le feu d'artifice. L'entrée est offerte aux Biotois.

Enfin, je vous convie chaleureusement à l'Office de Tourisme vendredi 8 juillet à 19h, au vernissage de l'exposition rétrospective *Rêves de Verre*. Elle est réalisée en l'honneur de notre ami et maître-verrier Jean-Claude Novaro, parti créer son École du Verre à Ras el Khaimah aux Émirats Arabes Unis, à proximité de Dubaï. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite et d'exporter avec brio son art pour le verre qui a tant contribué à la réputation de Biot.

Bon été à toutes et à tous,

Jean-Pierre DERMIT
Maire de Biot

Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis



BIOT 'INFOS

TRIMESTRIEL ÉTÉ 2011

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la Ville de BIOT

Directeur de la publication et
de la rédaction
Jean-Pierre DERMIT, Maire

Conception
Service Communication

Rédaction
Service Communication
Services Municipaux
Associations biotoises
Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr - infos@biot.fr

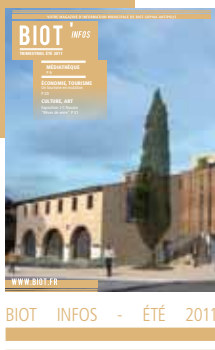
Infographie / Mise en page
Service Communication

Impression
Trulli - Imprimé en 7000 exemplaires
N°ISNN : 1250-7415

Photos
Service Communication

Remerciements
Associations biotoises - Services municipaux
Christiane

Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labélisé Imprim'Vert® et respecte les normes PEFC® (forêts durablement gérées).



SOMMAIRE



P 6 Vie communale
La Médiathèque communautaire dévoile ses premiers traits



P 18 Environnement
Les espaces se mettent au "vert" !



P20 Économie, Tourisme
Un tourisme en mutation à Biot



P22 Culture, art, événements
Savourez l'été à Biot

P 31
Exposition J-C Novaro "Rêves de verre"



P 37 Patrimoine, Histoire locale, Traditions
Adhérez au Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises

P39 Vie scolaire, Petite enfance, Jeunesse
Semaine du développement durable



P 40
Carnaval de la Petite Enfance

P44 Social, Humanitaire, Vie citoyenne

Les ateliers du club "Destination retraite"

P48 Sports
"Sport en Fête"



P46
"Biot Athlétique Club"



P48 État-Civil
Mise en œuvre d'un téléservice



P58
Agenda



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU

Séance du 22 mars 2011

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 janvier 2011.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
APPROUVE le Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 janvier 2011.

Compte-rendu des décisions prises par le Maire – article L.2122-22 du CGCT.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
PREND ACTE du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire ou son représentant.

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et non complet (évolution de service).

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ,
APPROUVE la modification du tableau des effectifs.
PASSE les écritures budgétaires correspondantes au budget de l'exercice en cours.

Redéfinition de l'emploi contractuel de rédacteur à durée déterminée à l'Office de Tourisme.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ,
APPROUVE la modification de la délibération du 26 mars 2009 et la redéfinition de l'emploi contractuel de rédacteur à l'Office de Tourisme.

LOGISTIQUE

Modalités de location de l'appartement du premier étage de l'immeuble sis 5 route de la Caroute.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Par 25 voix POUR
ET 4 ABSTENTIONS (Mme SENS-MEYE, Mme DEBRAS, M. FERAUD, Mme MAZUET)
AUTORISE Monsieur le Maire à louer l'appartement du premier étage de l'immeuble sis 5 route de la Caroute, aux conditions fixées dans le bail annexé à la délibération.

FONCIER

Rétrocession à titre gracieux à la commune de Biot par le SYMISA des espaces et équipements publics de l'avenue Saint Philippe.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ,
APPROUVE la rétrocession à titre gracieux par le SYMISA des parcelles concernées.
VALIDE la liste de ces parcelles.
AUTORISE le Maire à signer les actes nécessaires à cette rétrocession.

Acquisition amiable pour l'extension et l'aménagement de l'accès à l'École des Arts et de la Culture – Complément au dossier de demande de subvention déposé auprès du Conseil Régional.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ,
PREND ACTE du plan de cofinancement prévisionnel de l'acquisition amiable de la parcelle bâtie cadastrée section BM n°53.
APPROUVE l'acte d'engagement.
AUTORISE le Maire à le signer.

URBANISME

Parcelle BI 48 - Permis de démolir du bâtiment.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ,
AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de permis de démolir.

FINANCES

Vote du Compte Administratif de la Ville – Exercice 2010.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.
Le CONSEIL MUNICIPAL,
Par 21 voix POUR,
ET 7 ABSTENTIONS (M. BOUCAND, Mme SENS-MEYE, Mme DEBRAS, Mme LECOMTE, M. CAMATTE, M. FERAUD, Mme MAZUET)
DONNE ACTE de la présentation faite du Compte Administratif, résumé selon la

balance jointe à la délibération.
RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser.
VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés.

Approbation du Compte de Gestion de la Ville – Exercice 2010.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ,
APPROUVE le Compte de Gestion de l'exercice 2010 du Budget Principal de la Ville.

Décision d'affectation du résultat suite à la clôture de l'exercice budgétaire 2010 – Budget de la Ville.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Par 24 voix POUR,
ET 5 ABSTENTIONS (Mme SENS-MEYE, Mme DEBRAS, Mme LECOMTE, M. FERAUD, Mme MAZUET)
DÉCIDE l'affectation du résultat du Budget Principal de la Ville.

Vote des taux des contributions directes – Budget Primitif 2011 de la Ville.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Par 23 voix POUR,
6 voix CONTRE (M. BOUCAND, Mme SENS-MEYE, Mme DEBRAS, M. CAMATTE, M. FERAUD, Mme MAZUET)
APPROUVE la stabilité des taux d'imposition 2011.

Vote du Budget primitif de la Ville – Exercice 2011.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Par 22 voix POUR,
7 voix CONTRE (M. BOUCAND, Mme SENS-MEYE, Mme DEBRAS, Mme LECOMTE, M. CAMATTE, M. FERAUD, Mme MAZUET)
VOTE le Budget Primitif 2011 de la Ville.

Vote du Compte Administratif du Budget annexe de l'Assainissement – Exercice 2010.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.
Le CONSEIL MUNICIPAL,
Par 21 voix POUR,
ET 7 ABSTENTIONS (M. BOUCAND, Mme SENS-MEYE, Mme DEBRAS, Mme LECOMTE, M. CAMATTE, M. FERAUD, Mme MAZUET)
DONNE ACTE de la présentation faite du Compte Administratif du Budget Annexe de l'Assainissement, résumé selon la balance jointe à la délibération.
VOTE et ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés.

Approbation du Compte de Gestion du Budget annexe de l'Assainissement – Exercice 2010.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
À L'UNANIMITÉ,
APPROUVE le Compte de Gestion 2010 du Budget Annexe de l'Assainissement.

Décision d'affectation du résultat suite à la clôture de l'exercice budgétaire 2010 – Budget de l'Assainissement.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Par 25 voix POUR
ET 4 ABSTENTIONS (Mme SENS-MEYE, Mme DEBRAS, M. FERAUD, Mme MAZUET)
DÉCIDE l'affectation du résultat du Budget de l'Assainissement.

Vote du Budget Primitif de l'Assainissement – Exercice 2011.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Par 24 voix POUR
ET 5 ABSTENTIONS (Mme SENS-MEYE, Mme DEBRAS, Mme LECOMTE, M. FERAUD, Mme MAZUET)
APPROUVE le vote du Budget Primitif 2011 de l'Assainissement par chapitre.

Vote du Compte Administratif du Budget annexe de l'Eau – Exercice 2010.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.
Le CONSEIL MUNICIPAL,
Par 21 voix POUR,
ET 7 ABSTENTIONS (M. BOUCAND, Mme SENS-MEYE, Mme DEBRAS, Mme LECOMTE,

M. CAMATTE, M. FERAUD, Mme MAZUET)
 DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif, résumé selon la balance jointe à la délibération.
 RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser.
 VOTE et ARRÊTE les résultats définitifs.

Approbation du Compte de Gestion Eau – Exercice 2010.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
 À L'UNANIMITÉ,
 APPROUVE le Compte de Gestion 2010 du Budget Annexe de l'Eau.

Décision d'affectation du résultat suite à la clôture de l'exercice budgétaire 2010 – Budget de l'Eau.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
 Par 25 voix POUR
 ET 4 ABSTENTIONS (Mme SENS-MEYE, Mme DEBRAS, M. FERAUD, Mme MAZUET)
 DÉCIDE l'affectation du résultat du Budget Annexe de l'Eau.

Vote du Budget Primitif de l'Eau – Exercice 2011.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
 Par 25 voix POUR
 ET 4 ABSTENTIONS (Mme SENS-MEYE, Mme DEBRAS, M. FERAUD, Mme MAZUET)
 APPROUVE le vote du Budget Primitif 2011 de l'Eau par chapitre.
 APPROUVE le maintien du montant de la surtaxe eau à 0,01 € HT par m³ d'eau consommé.

Révision des durées des amortissements des immobilisations.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
 À L'UNANIMITÉ,
 ANNULE ET REMPLACE la délibération analogue du 26 septembre 1996 par cette présente délibération.
 FIXE la valeur TTC inférieure ou égale à 600 € pour amortir les immobilisations corporelles ou incorporelles sur une seule année.
 FIXE les nouvelles durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles qui serviront à déterminer le montant des dotations à inscrire chaque année au budget, telles que mentionnées dans l'état.

GUPII - Convention concernant la restauration des personnels de l'État.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
 À L'UNANIMITÉ,
 AUTORISE le Maire à signer la convention concernant la restauration des personnels de l'État.

Actualisation 2011 des tarifs communaux.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
 Par 24 voix POUR,
 Et 5 ABSTENTIONS (Mme SENS-MEYE, Mme DEBRAS, M. CAMATTE, M. FERAUD, Mme MAZUET)
 ADOPTE le contenu du tableau en complément des dispositifs exposés dans les délibérations visées.

Suppression progressive du dispositif de dégrèvement de la redevance d'assainissement en cas de fuite d'eau sur les réseaux d'eau potable privatifs des abonnés Biotois après déploiement du dispositif de « télé-relève » permettant le suivi des consommations d'eau potable pour chaque abonné Biotois.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
 À L'UNANIMITÉ,
 APPROUVE la suppression progressive du dispositif de dégrèvement de la redevance d'assainissement sur les volumes de fuite des abonnés Biotois, étant précisé qu'il sera veillé à accompagner les abonnés ne disposant pas d'accès à Internet dans l'accès à l'information.
 DÉCIDE de mettre en application la suppression du dispositif de dégrèvement de la redevance d'assainissement sur les volumes de fuite des abonnés Biotois, selon les modalités suivantes :
 À compter du 1^{er} janvier 2012, application d'un plafond de 500 m³ au-delà duquel il ne sera pas procédé au dégrèvement.
 À compter du 1^{er} janvier 2013, suppression du dispositif de dégrèvement de la redevance d'assainissement.
 DÉCIDE de mettre en œuvre une nouvelle campagne de communication afin d'informer les administrés des nouvelles dispositions fixées dans la présente délibération et de les inciter à utiliser le système de télé-relève.

DÉCHETS

Conteneurs à textile – Mise à jour de la convention avec l'association Montagn'Habits Emploi Solidarité.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
 À L'UNANIMITÉ,
 AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'association Montagn'Habits Emploi Solidarité en vue de l'implantation sur le territoire de la commune de conteneurs à textiles.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout avenant visant à augmenter le nombre de conteneurs au gré des besoins.

PETITE ENFANCE

Demande de subvention d'investissement à la Caisse d'Allocations Familiales.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
 À L'UNANIMITÉ,
 AUTORISE le Maire ou son représentant à solliciter l'aide la plus favorable possible de la Caisse d'Allocations Familiales pour le renouvellement du mobilier et l'acquisition de petit équipement dans les centres multi-accueil.

PATRIMOINE

Développement des activités autour du four communal – Signature d'une convention de prestation de services avec un fournisseur.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
 À L'UNANIMITÉ,
 AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de prestation de services avec l'entreprise Christian Vinciguerra dans le cadre des activités autour du four communal.
 AUTORISE Monsieur le Maire à renouveler cette convention dans les mêmes conditions pour les années suivantes selon les crédits ouverts au budget pour le développement de cette action.

ASSAINISSEMENT

Extension du réseau d'assainissement dans le quartier de Bois Fleuri Est – Servitudes de tréfonds et d'entretien dans le domaine privé – Parcelle cadastrée AW 106.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
 À L'UNANIMITÉ,
 APPROUVE le présent projet de servitude de tréfonds et d'entretien sur la parcelle AW 106.
 AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes afférents.

Extension du réseau d'assainissement dans le quartier des Combes – Servitudes de tréfonds et d'entretien dans le domaine privé – Parcelles cadastrées BL 53 et BL 93.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
 À L'UNANIMITÉ,
 APPROUVE le présent projet de servitude de tréfonds et d'entretien sur les propriétés cadastrées BL 53 et BL 93.
 AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes afférents.

Extension du réseau d'assainissement dans le quartier de la Vallée Verte – Servitudes de tréfonds et d'entretien dans le domaine privé – Parcelles cadastrées AP 20 et AP 68.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
 À L'UNANIMITÉ,
 APPROUVE le présent projet de servitude de tréfonds et d'entretien sur les parcelles cadastrées AP 20 et AP 68.
 AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes afférents.

RÉSEAUX, ÉCLAIRAGE PUBLIC

Aménagement du chemin des Combes – Enfouissement des réseaux électriques aériens et réfection de l'éclairage public – Approbation du projet et décision de confier ces travaux au SDEG.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
 À L'UNANIMITÉ,
 DONNE son accord sur la réalisation du projet d'enfouissement des réseaux électriques et de remplacement des candélabres d'éclairage public existants sur le chemin des Combes, conformément aux devis descriptifs du SDEG joints à la présente.
 PREND acte de la dépense évaluée à 110 000 € TTC pour l'éclairage public et à 397 000 € TTC pour l'enfouissement des autres réseaux (soit au total 507 000 € TTC).
 CONFIE au SDEG la réalisation de ces travaux dans le cadre de ses compétences.
 CHARGE le SDEG de solliciter l'aide du Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification (FACE) programme "Environnement" ainsi que les subventions départementales les plus larges possibles et de contracter l'emprunt destiné à compléter le financement.
 S'ENGAGE à inscrire au budget communal les sommes nécessaires à sa participation au compte 6554.

RÉSEAUX

Projet d'enfouissement des réseaux aériens du chemin des Aspres – Enfouissement du réseau téléphonique – Approbation du projet et décision de confier ces travaux au SDEG.

Le CONSEIL MUNICIPAL,
 À L'UNANIMITÉ,
 DONNE son accord sur la réalisation de ces travaux d'amélioration esthétique du réseau de télécommunication sur le chemin des Aspres.
 PREND acte de la dépense évaluée à 95 000 € TTC selon le devis établi le 10 janvier 2011.
 CONFIE au SDEG la réalisation de ces travaux dans le cadre de ses compétences.
 S'ENGAGE à inscrire au budget communal les sommes nécessaires à sa participation au compte 6554.

LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DÉVOILE SES PREMIERS TRAITES

Le 4 avril, le jury de concours a désigné le maître d'œuvre en charge de la réalisation de la Médiathèque communautaire de Biot pour un montant de près de 4 millions d'euros. L'ouverture est prévue au second semestre 2013.

Le projet du cabinet d'architecture antibois EPURE a fait l'unanimité auprès des jurés pour sa capacité à **allier tradition et modernité**. Ce projet qui conserve la mémoire patrimoniale du bâtiment historique de la Poterie du Vieux Biot, valorise son four, son bassin et la façade, et rappelle l'usage originel de l'édifice grâce à un brise-soleil extérieur en terre cuite.

La structure se composera de deux bâtiments, l'ancienne poterie et une construction contemporaine, séparés par une venelle menant à la Mairie Principale en rappel de celles du centre ancien. La Médiathèque communautaire représentera les deux tiers de la surface, le tiers restant étant consacré à la salle de Conseil Municipal et à l'Office de Tourisme. **L'entrée des services sera aux normes d'accessibilité et de plain pied.**

L'emplacement stratégique permet de réaliser une entrée de ville visible et dégagée, en prolongement de la rue Saint Sébastien, dont **l'élargissement du virage** fluidifiera le passage des bus jusqu'à présent très délicat.

La Médiathèque communautaire, un espace d'épanouissement pour tous

L'implantation de la médiathèque dans ce lieu historique et idéalement situé en entrée de ville, est apparue comme une évidence pour la Municipalité, tant **pour créer un lien intergénérationnel** et multiculturel, que pour rapprocher nos différentes influences entre un patrimoine riche et une technopole tournée vers l'avenir. La Médiathèque se positionne comme une vitrine de Biot où la culture est accessible à tous. Elle s'inscrit dans le maillage intercommunautaire en complément de l'offre des Médiathèques d'Antibes et de Valbonne et remplacera les deux bibliothèques municipales actuelles exigües.

D'une **surface de 635 m²**, elle couvrira **3 niveaux reliés par un escalier architectural** et sera **conçue autour des éléments de notre patrimoine** comme le bassin, ou encore la salle du four qui pourra être utilisée en espace d'exposition temporaire. Vous trouverez dans cette Médiathèque des espaces conçus pour être agréables, reposants et propices à la culture : consultation de périodiques et cafétéria aménagés autour d'un patio, salle de lecture et salon pour les enfants avec vue sur un jardin arboré, espace multimédia et espace musique.

Une salle de réunion moderne et modulable

Cette salle de **150 m²** hébergera les séances du Conseil Municipal ainsi que les réunions des élus et des fonctionnaires. L'espace sera aménagé en fer à cheval, avec des équipements adaptés, permettant notamment la dématérialisation (écrans pour visualiser les délibérations, micros...).

Un Office de Tourisme de qualité

L'Office de Tourisme actuel, rue Saint Sébastien, est peu visible et ne peut être mis en conformité avec les normes handicap ou bénéficier d'une classification des Offices de Tourisme élevée, gage de qualité auprès de nos visiteurs. Le projet intègre ainsi un **Office de Tourisme de 150 m²** sur deux étages (les bureaux administratifs seront au premier niveau), constitué d'espaces fonctionnels et esthétiques permettant un accueil optimal.

Cet ensemble de culture et services de proximité permettra, en complément du projet des Bâchettes, de redynamiser le centre historique. Il sera un point attractif de la cité, symbole de la diversité de notre territoire, alliant tradition, patrimoine, modernité et nouvelles technologies.



Maquette de la future Médiathèque

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA VIDÉOPROTECTION

Le système de vidéoprotection urbaine continue à se déployer sur le territoire communal. L'avant-dernière phase des travaux relative à la préparation des tranchées, la mise en place des fibres optiques et l'installation des caméras se poursuivent. À ce jour, 65 % du réseau enterré ont d'ores et déjà été réalisés.

La zone de travaux pour l'installation du système de vidéoprotection s'est étendue sur plusieurs secteurs. En juin dernier, le découpage de la chaussée pour la pose des fourreaux recevant à terme les câbles de fibre optique s'est effectué sur les chemins des Prés et de la Romaine, et du carrefour des Quatre Chemins jusqu'à l'intersection du chemin des Cabots. Le tronçon reliant le carrefour giratoire de la Noria au chemin de la Valmasque s'achève début juillet. Cet été, la fibre optique sera posée sur les réseaux existants.

À la rentrée prochaine, les travaux reprendront au Jardin Frédéric Mistral avec le raccordement de la Place des Arcades. Le chemin des Combes quant à lui, verra l'installation d'une liaison aérienne jusqu'à la future aire multisport dans l'attente du prochain realigrement de cette voie. Une tranchée sera ensuite réalisée jusqu'au bâtiment des Services Techniques de la ville. La fin des travaux est prévue pour le dernier trimestre 2011 avec l'implantation des réseaux et des caméras sur l'ensemble du territoire.

Premières images tests cet été

La mise en place des caméras permettra la réception dès cet été des premières images tests depuis le poste de commandement basé à l'Espace Saint Philippe. La Ville de Biot étudie actuellement le transfert des images à la gendarmerie de Sophia Antipolis avec les Fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance (FIPD).

En quelques chiffres :

- 68 caméras sur une quarantaine d'implantation
- 5 699 m de tranchées réalisées dont 4 807 m de micro-tranchées et 892 m de tranchées opérées à la pelle mécanique
- 30 regards posés

Tranchées Route de la Mer



Pose des câbles de fibre optique



AVENUE ROUMANILLE : UN ÉCLAIRAGE PRIVILÉGIANT CONFORT ET ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Le Syndicat Mixte Sophia Antipolis (SYMISA), aménageur des équipements réalisés entre 2008 et 2010, sur l'avenue Roumanille à Saint Philippe, a finalisé en mars dernier les travaux d'installation de l'éclairage public.

L'avenue Roumanille se dote désormais d'un éclairage privilégiant à la fois la modernité, le confort, la sécurité des usagers et une gestion économe de la consommation électrique.

Après trois mois de travaux, la réception du chantier s'est déroulée le 28 mars avec des essais concluants. 40 candélabres ont ainsi été installés sur cet axe très fréquenté. Chacun d'eux est constitué d'un mât sur lequel 2 lanternes sont fixées, respectivement de 150 watts à 8 m de haut et de 45 watts à 4,5 m de haut, éclaire à la fois la voie de circulation et le cheminement piéton. 8 spots de lumière rouge sont également encastrés au pied des 4 palmiers qui marquent la liaison entre l'escalier d'accès à l'Espace Saint Philippe et le golf.

La gestion de cet éclairage automatique s'inscrit dans une démarche environnementale en réduisant la consommation énergétique en fonction des horaires :

- de 7h à 20h : intensité maximale lorsqu'il fait nuit dans ce créneau horaire,
- de 20h à 22h : intensité à 75 %,
- de 22h à 6h : intensité à 50 %,
- de 6h à 7h : intensité à 75 %.

Le déclenchement de la mise en route de l'éclairage est déterminé par une horloge astronomique qui prend en compte, tout au long de l'année, l'évolution de l'heure de démarrage, en fonction de la tombée de la nuit.



Le montant des travaux s'élève à 132 133 € HT.

RÉTROCESSION D'ESPACES PUBLICS AVENUE SAINT PHILIPPE

Le SYMISA a rétrocédé le 1^{er} juillet à titre gracieux à la Ville de Biot, la voirie, les aménagements paysagers, le parc/jardin de 6 000 m² (comprenant une aire de jeux, un city stade et un jeu de boule) ainsi que l'éclairage public. La commune assure désormais la gestion et l'entretien de ces équipements privilégiant la propreté et la sécurité des riverains.

AMÉLIORATION DU MOBILIER URBAIN



Après la pose de grilles de protection autour des arbres de la Place de Gaulle en décembre 2010, le Service des Espaces Verts continue sa politique d'amélioration du mobilier urbain par l'installation et le remplacement de poubelles dans le centre historique et ses alentours. Cette mise en place s'effectue en deux temps : 22 installées au printemps 2011 dans le centre historique et devant la Mairie, et 11 en 2012 dans l'entrée sud de la ville.

Suivant un cahier des charges strict, ces corbeilles ont été sélectionnées pour :

- leur facilité d'utilisation par les agents communaux : porte frontale et cendrier amovibles pour mieux les vider, couvercle pour les protéger de l'eau, inclinaison de la partie haute pour éviter l'accumulation de dépôts sauvages.
- leur facilité d'utilisation par le public : cendrier, larges ouvertures, capacité de 40 à 50 L.
- leur qualité : durée de vie de plus de 15 ans.
- leur sobriété et leur esthétisme : forme classique de couleur "noir sablé" pour une intégration aisée dans le paysage.
- leur sécurité : des ouvertures latérales conformes avec le plan Vigipirate.

CELLULE DE VEILLE, PREMIÈRE !

Dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance Biot-Valbonne, la Municipalité a mis en place une cellule de veille permettant l'échange d'informations sur les problématiques liées exclusivement au territoire biotois.

Cette cellule s'est réunie pour la première fois le 14 mars dernier.

L'objet de cette première réunion a été de définir avec tous les acteurs de la sécurité, de la prévention et de l'action sociale œuvrant sur la commune, une méthodologie de travail et de créer des outils permettant de définir des stratégies convergentes et concertées.

En introduction, chaque membre a signé la charte de confidentialité garantissant le bon usage des informations transmises par l'ensemble des acteurs et établissant un climat de confiance et de bonne collaboration au sein de cette instance de concertation.

On pourra souligner toute l'importance et l'intérêt de cette initiative afin d'améliorer les conditions du « vivre ensemble » sur le territoire biotois et afin de coordonner toutes les actions en direction des problématiques liées à la sécurité et à la prévention.



CONCOURS DE LA RÉSISTANCE : LES COLLÉGIENS BIOTOIS À L'HONNEUR !

Mercredi 8 juin, au palais préfectoral, le jury du Concours de la Résistance a récompensé 10 élèves du collège de l'Éganaude pour leur travail exemplaire sur l'Histoire, faisant la fierté de Sandrine Romy, professeur qui a coordonné ce concours. Nous adressons

toutes nos félicitations à Camille Carasena, Ingrid Cesarini, Lisa Chabrier, Céline Davi, Emeric Lemaire, Alizée Rat, Jonathan Rinck, Léa Taillade, Cyril Vial et tout particulièrement à Lucie Chenais qui a reçu l'un des trois premiers prix du concours.

DES COLLÉGIENS EN VISITE À LA MAIRIE

Dans le cadre du programme scolaire du niveau 3^{ème}, le collège de l'Éganaude dispense une option « Découverte professionnelle ». Depuis trois ans, la Municipalité répond favorablement à la demande d'invitation faite par le professeur de technologie.



Le 19 mai dernier, un moment d'échange convivial s'est déroulé en mairie autour des thèmes du tourisme, de la communication et de l'organisation municipale.

Les élèves présents et leurs professeurs ont été accueillis par Michel Savy, Conseiller Municipal délégué au Tourisme, Soaz Leuregans, Adjointe au Directeur Général des Services, Patricia Chaniel, Responsable de l'Office de Tourisme et Lucie Blanc, Chargée de communication. Ce fut l'occasion d'exposer la diversité des métiers exercés en mairie, la richesse du patrimoine artistique et culturel de Biot, les enjeux de la promotion touristique et de la communication en général sur la vie quotidienne des Biotois, sans oublier la mise en lumière des nombreuses activités et événements proposés par la commune. Les collégiens ont repris le chemin de l'école accompagnés par Envibus, avec dans leur sac un échantillon de la documentation de la commune et quelques chiffres en tête...

BILAN DE MI-MANDAT

Rendez-vous incontournable de l'action municipale, le *Bilan de Mi-mandat*, diffusé dans vos boîtes aux lettres en mai dernier, vous présente les actions menées par la Municipalité de mars 2008 à mars 2011. Organisé dans l'ordre du programme de campagne, il présente l'état d'avancement de chaque projet, et tout ce qui n'était pas prévu et que la Municipalité a réalisé sur 10 thématiques. Il est consultable à tout moment sur www.biot.fr



LES BRUITS DE VOISINAGE PEUVENT ÊTRE SOURCE DE NUISANCES ET DE CONFLITS

Le bruit constitue l'une des nuisances les plus fortement ressenties. En dehors de son importance pour la qualité de vie, le bruit a aussi des répercussions sur la santé. De jour comme de nuit, chacun doit éviter d'occasionner des nuisances sonores gênantes pour le voisinage.

Idée reçue n°1

On a le droit de faire du bruit chez nous jusqu'à 22h.

FAUX. On n'a pas plus le droit d'importuner ses voisins le jour que la nuit.

Les bruits désinvoltes ou agressifs pouvant provenir de chaînes hi-fi, d'abolements, d'appareils électroménagers, de travaux de jardinage ou de bricolage, etc. sont considérés comme des bruits de comportement. La Police Municipale intervient en application des pouvoirs de police du maire, lorsque ces bruits sont de nature à porter atteinte à la santé de l'homme et à la tranquillité publique en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité. En cas de gêne, une simple constatation par un policier municipal ou un gendarme suffit à établir l'infraction. La sanction, prévue dans Code de la Santé Publique est une contravention allant jusqu'à 450 €.

Idée reçue n°2

Il existe une autorisation particulière « accordée » pour les soirées bruyantes.

FAUX. Si vous avez l'intention d'organiser une fête, prévenez vos voisins mais ne vous croyez pas pour autant autorisés à les importuner. Dans notre commune, s'applique de plein droit l'arrêté préfectoral qui règlemente l'utilisation de certains matériels. Pour les professionnels, toute activité susceptible de causer une

gêne pour le voisinage doit être interrompue entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Pour les particuliers, les travaux de bricolage ou de jardinage sont autorisés :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis,
- de 10h à 12h les dimanches.



Mme Adisson et M. Hoffer



UNE NOUVELLE CONCILIATRICE DE JUSTICE À BIOT

La Cour d'Appel d'Aix-en-Provence vient de nommer une nouvelle conciliatrice de justice, en remplacement de M. Hoffer. Marie-Françoise Adisson assurera désormais une permanence en Mairie Principale, tous les mardis après-midis, de 15h30 à 17h. Prise de rendez-vous auprès du Service État-Civil au 04 92 91 55 80, puis taper 1.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ PARTOUT ET POUR TOUS



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.



NOS CONSEILS POUR UNE BAINNADE SÉCURISÉE

Quel bonheur de faire trempette ! En piscine, en mer, en lac ou en rivière, le plaisir est toujours au rendez-vous mais les dangers restent présents... Saviez-vous qu'un enfant peut se noyer en moins de 3 minutes dans 20 cm d'eau, sans un bruit ? Connaissez-vous vraiment tous les bons gestes pour vous assurer un été en toute sécurité ?

Sécurisez votre piscine

Afin de réduire le nombre de noyades de jeunes enfants, une loi a été votée en 2003. En effet, si votre piscine, enterrée ou semi enterrée, est située en plein air, vous devez l'équiper d'un dispositif de sécurité aux normes (barrières, alarme, couverture, abri de piscine...).

Gardez toujours un œil sur votre enfant

Un dispositif de sécurité ne remplace en aucun cas la surveillance constante et active des adultes. Équipez également votre enfant de flotteurs (bouée, brassards...) et laissez à proximité de votre piscine une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours.

En mer, lac ou rivière : ayez les bons réflexes

Soyez vigilants : ne vous baignez pas seul, surveillez vos enfants et ne buvez pas d'alcool avant un bain. N'hésitez pas à aller souvent vous rafraîchir et à boire, choisissez vos zones de baignade, renseignez-vous sur la météo, les courants et les vagues et méfiez-vous des abords pouvant provoquer des chutes ou vous empêcher de sortir de l'eau.

Formez-vous aux gestes qui sauvent

L'idéal est de suivre une formation premiers secours avec des professionnels agréés (Pompiers, Croix Rouge...) et de vous tenir informé régulièrement. Un dépliant sur les gestes qui sauvent est également téléchargeable sur www.biot.fr.

Apprenez les numéros d'urgence

Pompiers : 18 - Samu : 15 - Numéro unique d'urgence européen : 112

Le gouvernement édite régulièrement des documents d'information pour nous rappeler les réflexes à adopter en présence d'eau.

➔ **Téléchargez-les sur www.biot.fr, rubrique sécurité.**

Les gestes qui sauvent en cas de noyade

Quand et comment agir ?

La victime respire-t-elle ? Regardez si le torse se soulève et essayez de sentir son souffle sur votre joue.

Deux cas sont possibles :

- **La victime respire.** Tournez-la sur le côté et alertez les secours.
- **La personne ne respire pas.** Commencez par deux insufflations (bouche-à-bouche). En cas de réaction (toux, mouvements...) continuez le bouche-à-bouche. Si elle ne réagit pas, faites des cycles de massage cardiaque et bouche-à-bouche pendant 1 minute (cf. au verso selon l'âge de la victime) et alertez les secours. Si possible faites alerter les secours par une autre personne et continuez les manœuvres jusqu'à l'arrivée des secours.

Dans les 2 cas, prévenez (ou faites prévenir) les secours dès la première minute.

Le bouche-à-bouche

Le principe est de faire passer dans les poumons de l'enfant de l'air frais contenu dans les voies aériennes du sauveteur.

Les règles à suivre :

- 1** La tête de l'enfant doit être renversée en arrière, sinon sa langue risque de boucher le passage.
- 2** Éviter les fuites d'air : chez le nourrisson, en appliquant largement la bouche ouverte à la fois sur son nez et sa bouche. Chez l'enfant, souffler dans la bouche, en pinçant les narines.
- 3** Pour être efficace, l'insufflation doit obtenir un début de soulèvement de la poitrine de la victime, sans excès.
- 4** La fréquence des insufflations est de 15 à 20 par minute.




TRAVAUX RÉALISÉS RÉCEMMENT



Ch. des Combes

Eaux pluviales – Chemin des Combes

Pose d'un drain et d'une grille de récupération d'eaux pluviales afin de palier les dégradations dues à une arrivée d'eau souterraine en amont de la chaussée, et réfection de l'enrobé des portions de voirie en mauvais état.

Montant des travaux : 8 803 € TTC



Ch. Fanton d'Andon

Eaux pluviales – Chemin Fanton d'Andon

Remplacement d'un caniveau de récupération d'eaux pluviales et réfection partielle de la chaussée. Reprise des pentes pour un meilleur écoulement des eaux pluviales.

Montant des travaux : 16 347 € TTC



Ch. des Tines

Reprise de la chaussée – Entrée du chemin des Tines

Réfection de l'enrobé sur l'accès au chemin des Tines, le long de la RD4.

Montant des travaux : 4 285 € TTC



Ch. de Saint Julien

Réfection de l'enrobé – Chemin de Saint Julien

Réfection de l'enrobé sur 350 mètres entre le n°859 du chemin de Roquefort et le n°1060 de l'impasse Milla.

Montant des travaux : 125 777 € TTC



Quartier du Bois-Fleuri

Renforcement du réseau d'eau potable – Quartier du Bois-Fleuri (RD 4)

Afin de permettre l'amélioration de la pression d'eau pour les riverains de la route de Valbonne, une canalisation en fonte de 150 mm de diamètre a été posée en renforcement sur 300 mètres à partir du boulevard de la Source, vers Valbonne (entre le n° 5 365 et le n° 5 665, rte de Valbonne). Une extension sur 20 mètres du réseau d'eau pluviale a été effectuée afin de supprimer un écoulement d'eau sur la chaussée.

Maître d'ouvrage : VEOLIA Eau, dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public.

Enfouissement des réseaux aériens – Chemin des Aspres

Après les travaux d'adduction d'eau potable de l'été 2010, les réalisations achevées début juillet ont porté sur l'enfouissement des réseaux aériens (réseaux électriques, réseau téléphonique) sur 1 280 m de chaussée du chemin des Aspres.

Dans le cadre de ce chantier, un réseau d'éclairage public était initialement prévu et approuvé par le Conseil Municipal du 24 septembre 2009. Après un sondage effectué auprès des riverains, ce projet a été abandonné puisque une large majorité ne s'est pas dégagée en faveur de ce réseau. En revanche, un fourreau permettant d'accueillir la fibre optique a été posé en accord avec les habitants du quartier.

Maître d'ouvrage des travaux : SDEG (Syndicat Départemental d'Electricité et du Gaz)

Montant des travaux : 526 000 € TTC



Ch. des Aspres

Réfection du réseau de collecte des eaux usées – Chemin des Prés

Suite à de nombreuses obstructions sur le réseau communal, situé pour une grande partie dans des propriétés privées, une inspection vidéo du réseau du Chemin des Prés, sur environ 560 mètres, a été réalisée en septembre 2009. Les résultats de cette inspection ont démontré d'importantes infiltrations, flaches et contre-pente sur une grande partie du réseau. Ces travaux ont été découpés en deux tranches.

La première tranche a concerné la partie Sud du réseau. Les travaux ont consisté à déplacer le réseau communal de collecte des eaux usées situé sur la propriété LAPORTE en posant un nouveau réseau de 170 mètres sur le chemin des Prés. Du fait de la nature "marécageuse" du sol et de la faible pente, la canalisation a dû être posée au laser sur lit de béton et également enrobée de béton.

Montant des travaux : 54 436 € TTC. La seconde tranche sera réalisée au second semestre 2011.



Pose d'hydrants – Chemin du Plan

Mise en place de 2 hydrants à l'entrée et au fond du chemin du Plan dans le cadre de la protection des incendies et feux de forêts.

Montant des travaux : 38 557 € TTC



Chemin Santa Maria - Avant

Travaux Chemin Santa Maria

Le Chemin Santa Maria, situé dans le quartier de la Vallée Verte, a connu une forte urbanisation ces dernières années et le revêtement de chaussée s'était beaucoup dégradé. Aussi, la commune a décidé de réaliser des travaux de réfection de ce chemin en veillant à enfouir les réseaux aériens et à négocier des cessions de terrain permettant son futur élargissement.

Montant des travaux : 81 052 € HT

Une autre intervention doit encore avoir lieu pour l'enfouissement du réseau électrique "Basse Tension". Ce décalage provient des délais d'intervention d'ErDF. En outre, un éclairage public sera prochainement installé par le SDEG (Syndicat Départemental d'Electricité et du Gaz), en même temps que celui qui équipera la route de Valbonne entre le chemin Santa Maria et l'avenue des Fauvettes, prévus pour juin 2011.

Une deuxième tranche de travaux interviendra ultérieurement sur le chemin Santa Maria afin d'en élargir l'entrée, lorsque les acquisitions foncières nécessaires auront été réalisées.



Chemin Santa Maria - Après



Ancien Ch. de Biot à Grasse

Modification permanente de la circulation Ancien Ch. de Biot à Grasse

La circulation sur l'Ancien Chemin de Biot à Grasse est maintenant à sens unique à partir du lotissement "Les Bastides de Biot".

Un stop donnant priorité aux usagers de l'Ancien Chemin de Biot à Grasse a été installé sur le chemin des Issarts.

État d'avancement du projet du Complexe Sportif des Combes

Le permis de construire a été déposé le 21 juin dernier. Suite aux différentes réunions de travail qui se sont déroulées en présence des partenaires du projet du Complexe Sportif des Combes (la Direction des Services d'Incendie et de Secours (DSIS), l'Architecte des Bâtimens de France (ABF) et la Direction Départementale du Territoire et de la Mer (DDTM)), des ajustements ont été opérés en portant essentiellement sur la suppression du paddel situé en zone rouge inondable.

Les études et les travaux s'inscrivent désormais selon un calendrier prévisionnel qui prévoit notamment fin juillet, l'appel public à la concurrence pour la désignation des entreprises.



Travaux divers

1. Mise aux normes d'une place handicapé École du Moulin Neuf
2. Remise en marche de la fontaine de la Place de Gaulle

SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA ZONE DES PRÉS : DE NOUVELLES RÉSERVES FONCIÈRES

Dans le cadre de son schéma d'orientation de l'intervention foncière, le Bureau Communautaire de la CASA a approuvé le 21 mars dernier l'acquisition de parcelles, propriétés de M. Laporte, Président Directeur Général des établissements Laporte, situées chemin des Prés, quartier du Val de Pôme.

Ces parcelles cadastrées BR64-66-67-68-142 d'une contenance de 5 920 m² ont été acquises par la CASA, pour un montant de 1 302 400 € HT hormis les frais d'agence et d'actes liés à cette mutation. L'acquisition porte sur un terrain à usage de parking et dépôt à ciel ouvert, mitoyen de ses bâtiments industriels avec un accès indépendant. En complément des acquisitions communautaires de 2006,

2007 et 2008, cette vente s'inscrit dans les compétences transférées à la CASA en matière de maîtrise foncière pour encourager le développement économique de notre territoire. Elle permettra à terme, grâce à l'accueil de nouvelles sociétés, d'entamer le processus de restructuration économique de la zone des Prés en développant ce secteur sur une thématique nautique.

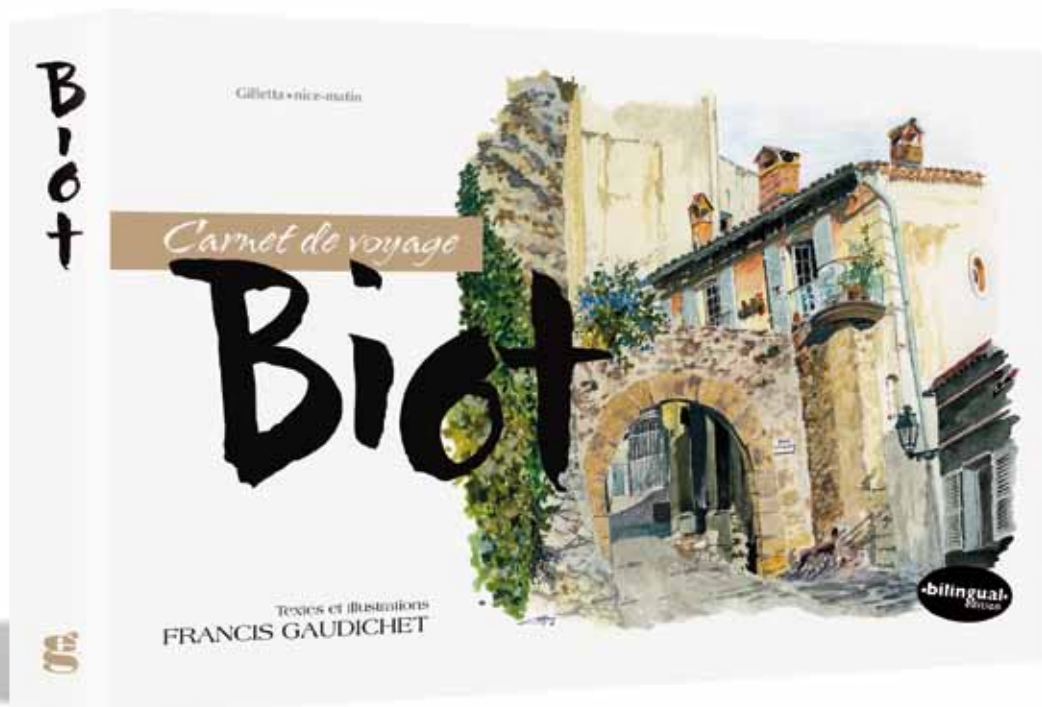
Biot, Carnet de voyage de Francis Gaudichet

Recueil d'aquarelles
132 pages
Bilingue français / anglais

Watercolor painting book
132 pages
Bilingual french / english

En vente à l'Office de Tourisme
Prix : 25 euros

For sale at the Tourist Office
Price : 25 euros



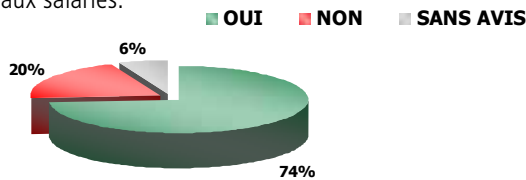
VOUS NOUS AVEZ DONNÉ VOTRE AVIS, NOUS VOUS APPORTONS LES RÉSULTATS



En avril, conjointement au questionnaire de la CASA, nous avons voulu vous interroger sur des sujets propres à notre ville afin de répondre au mieux à vos attentes. Vous avez été 491 à y répondre et nous vous en remercions. L'institut Carniel a été mandaté pour analyser les résultats de cette enquête que nous vous présentons ici.

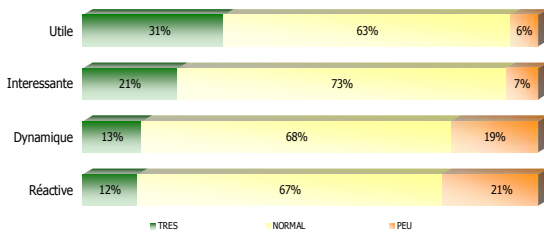
1) La Mairie Principale et la Mairie Annexe ont élargi leurs horaires d'accueil au public, avec une ouverture en continu de 9h à 17h. Ces nouveaux horaires répondent-ils à vos attentes ?

Les trois quart d'entre vous êtes satisfaits de ces horaires d'ouverture, très adaptés aux salariés.



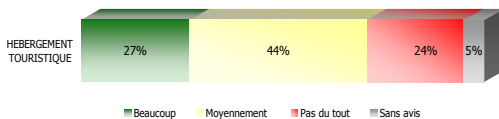
2) Le site Internet www.biot.fr a évolué ces 3 dernières années. Comment jugez-vous l'information présente sur le site ?

Les critères testés montrent que vous jugez l'information transmise sur www.biot.fr comme normale et le tiers d'entre vous l'estimez très utile. Depuis un an, ce site Internet mis à jour quotidiennement vous apporte les informations les plus précises possibles sur des thèmes variés : événements, sécurité, seniors, carte des travaux, annuaire des services municipaux, offres d'emploi, etc.



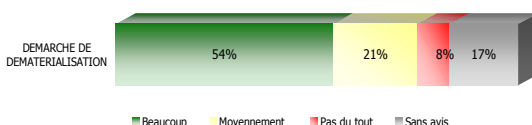
3) Le développement du Tourisme permet de soutenir les activités commerciales, artisanales et artistiques de la commune. Êtes-vous favorable au développement des structures d'hébergement en faveur des touristes ?

Plus de 70% d'entre vous êtes plutôt favorables au développement de ces structures et près d'un tiers y êtes très favorable.



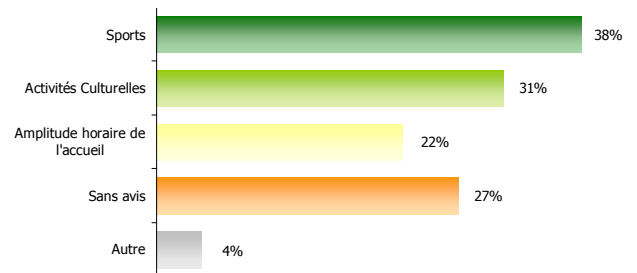
4) La mairie a mis en place le GUPII pour les activités de l'enfance, du scolaire, des loisirs et de la culture, avec la possibilité de s'inscrire et de payer sur Internet. Êtes-vous favorable au développement de ces démarches de dématérialisation des formalités administratives ?

Plus de 75% des répondants sont plutôt favorables aux démarches de dématérialisation et plus de la majorité est très favorable.



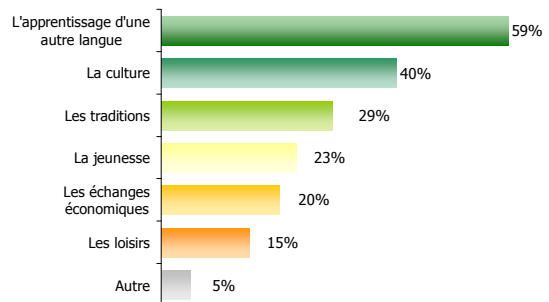
5) L'accueil périscolaire des enfants est assuré durant le temps de cantine, à la sortie des classes jusqu'à 18h. Si ce service devait évoluer sur quelles priorités devrait porter l'action de la commune ?

L'action principale qui ressort de vos réponses est le sport.



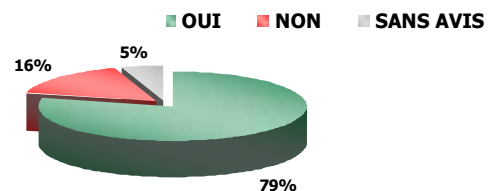
6) La commune est jumelée depuis de nombreuses années avec le village italien de Vernante et aimerait se jumeler avec une ville anglo-saxonne. Quelles sont les thématiques qui vous semblent prioritaires dans ces échanges ?

L'apprentissage d'une autre langue, la culture et les traditions sont les principales thématiques que vous souhaiteriez voir développer.



7) Le développement de parkings aux abords du centre historique est-il, pour vous, une priorité pour la Ville de Biot, pour ses habitants comme ses visiteurs ?

8 personnes sur 10 sont favorables au développement de parkings aux abords du centre historique.

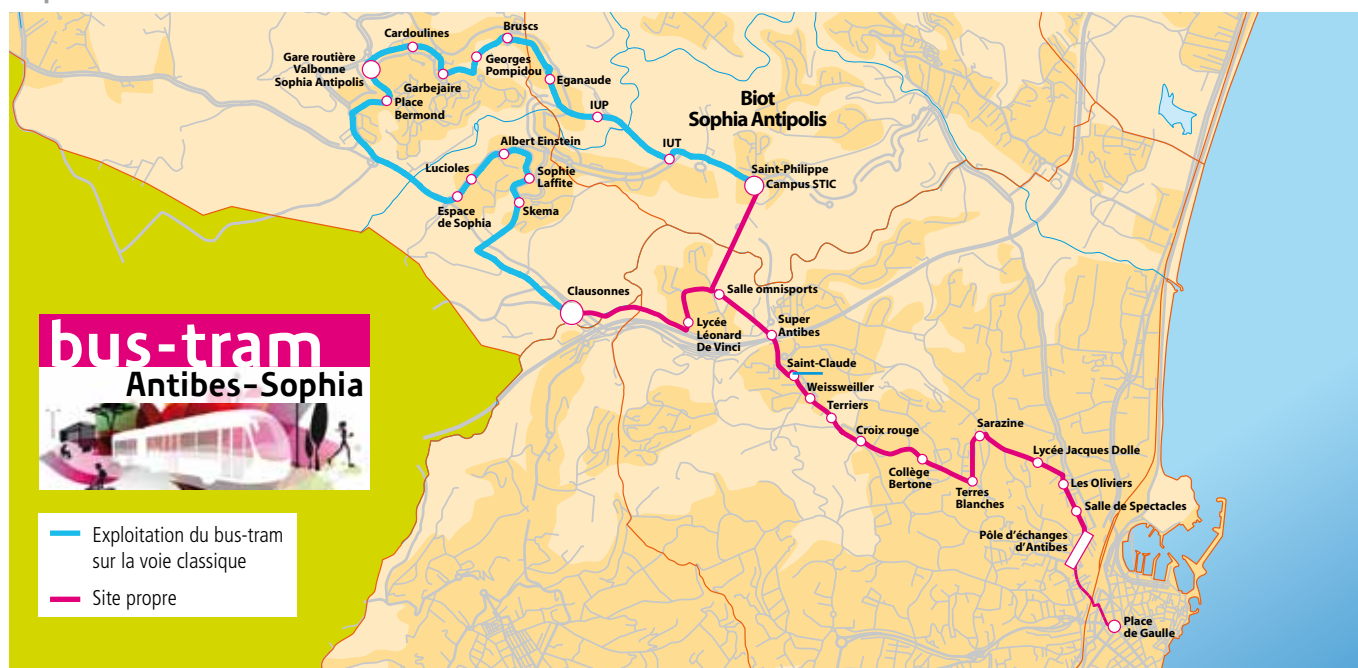


8) La Ville de Biot a mis en place une mission Développement Durable. Quels sont les domaines prioritaires sur lesquels la ville doit intervenir pour aller dans le sens du Développement Durable ?

Le transport urbain et les déchets sont selon vous, les domaines prioritaires sur lesquels la ville doit intervenir bien qu'elle ait transféré ces compétences à la CASA.

LE BUS-TRAM ANTIBES-SOPHIA : UN SERVICE PERFORMANT POUR LES USAGERS

Pour faire face à l'évolution des besoins en déplacement, la CASA a lancé le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) en site "propre" reliant rapidement et en toute sécurité d'ici 2016 la future gare multimodale d'Antibes à la technopole de Sophia Antipolis. Lors de la réunion publique qui s'est déroulée le 25 mai dernier à l'école Eugène Olivari, les Biotois ont pu découvrir le futur tracé du bus-tram, un concept novateur, écologique et performant.



La technopole est en plein essor avec la création chaque année de 1 000 nouveaux emplois dans ce périmètre et l'arrivée prochaine de 3 000 étudiants au Campus STIC dont 1 000 en septembre 2012. Pour faire face à la saturation des infrastructures routières, à l'accroissement de la demande de mobilité et l'augmentation des nuisances liées à l'usage automobile, la CASA lance la mise en place d'un système de transport de grande capacité et moins consommateur d'énergie.

Le BHNS, un véhicule innovant et moins polluant

Le Bus à Haut Niveau de Service est un véhicule d'une capacité d'au moins 120 personnes. Il offre un niveau de confort technologique avec un plancher bas, une circulation spacieuse, des sièges ergonomiques et de l'informatique embarquée.

Il garantira également aux usagers une fréquence de passage avec une amplitude horaire de 6h à minuit (avec un passage toutes les 6 minutes en période de pointe et toutes les 10 à 12 minutes en période creuse). Avec ce projet d'écobilité, ce seront plusieurs centaines de tonnes de CO₂ rejetées en moins chaque année et une réduction considérable des nuisances sonores en ville.

Un parcours protégé pour un trajet rapide

Le bus-tram circulera en site « propre ». C'est une voie à double sens réservée exclusivement à ce mode de transport, isolée de la circulation générale par des bordures ou terre-pleins centraux et prioritaire aux carrefours. La régularité de la vitesse garantit ainsi un temps de parcours constant. Le bus-tram s'arrêtera à des stations aménagées assurant une parfaite accessibilité. Elles seront équipées d'abris pour les voyageurs, d'un système de distribution des titres de transport et d'informations en temps réel.

Un tracé pertinent

Le tracé à l'étude comporte actuellement une liaison jusqu'à Saint Philippe (la desserte passant par l'IUT et le collège de l'Eganaude est actuellement en cours de réflexion). Cette première étape pourra ensuite évoluer selon les besoins du territoire et l'avancement des projets d'aménagement.

Le bus-tram desservira ainsi sur une voie réservée, les axes où les besoins en déplacement sont les plus forts. Il bénéficie des technologies les plus récentes similaires à celui d'un tramway, ce dernier étant plus onéreux et moins évolutif. Destiné à changer en profondeur l'organisation des déplacements et à répondre aux défis du développement durable, ce nouveau dispositif assurera aux usagers une desserte de proximité performante.

Calendrier des réalisations :

- Concertation publique : mai/juin 2011
- Enquête publique : fin 2011
- Premiers travaux d'aménagements : 2013
- Mise en service : 2016

Sophie DESCHAIRES

Adjointe déléguée aux transports,
à la modernisation des services publics,
aux nouvelles technologies de l'information
et de la communication
sophie.deschaires@biot.fr



LA FÊTE DES VOISINS 2011



Chemin de Saint Julien



Jeu de la Baume



Vallée Verte



Quartier Saint Philippe - Green Side

L'INFORMATIQUE EN LIBRE ACCÈS 7J/7

Afin de proposer des horaires d'ouverture plus souples qu'à l'Espace Multimédia (fermé depuis le 30 juin), des ordinateurs sont désormais en libre accès pour le public à l'Office de Tourisme et en Mairie Annexe **Un accès libre et gratuit à l'informatique 7j/7.**

Office de Tourisme : 04 93 65 78 00
 - Du lundi au vendredi : 9h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30 (18h hors saison)
 - Samedi, dimanche et jours fériés : 11h à 13h et 13h30 à 17h

Mairie Annexe : 04 92 90 49 10
 - Du lundi au vendredi : de 9h à 17h sans interruption

ADSL VALLÉE VERTE

L'opérateur historique est actuellement en travaux sur le répartiteur VAV06 pour le dégroupage.

FRANCINE SAVARY, LES MOTS AU SERVICE DES MAUX

Les Biotois ont du talent

Biotoise de cœur, Francine Savary vient de publier aux éditions Bénévent « *Ma chatte, mais n'oublie pas ton crayon !* », un recueil de sept nouvelles au style fantaisiste. Au même titre que les mots fléchés, ce recueil cherche avant tout à amuser le lecteur et l'invite à découvrir, sous l'œil attentif d'une chatte, des péripéties méditerranéennes.

Après avoir vécu d'importantes épreuves, la passion pour le dessin et la poésie l'incite très vite à engager une réflexion personnelle. Elle se réfugie alors dans l'écriture libérant les maux sur des tonalités autobiographiques romancées.

La vie est un éternel combat. Quand Francine Savary fait chanter les mots et bouscule l'ordinaire, le lecteur reste en haleine et devient protagoniste malgré lui. Alors lecteur, « prends ton crayon » et complète au travers des récits les références culturelles et laisse-toi emporter par tes émotions.

Lauréate de l'édition 2011 du Printemps des Poètes, Francine Savary remporte une nouvelle fois le second prix de la section adulte. Primée trois fois consécutivement, cette passionnée de l'écriture a exprimé à l'encre colorée « d'infinis paysages », le thème de ce concours de poésie.

➔ savary.francine@orange.fr



JÉRÉMY LEMERCIER, DESIGN AUTOMOBILE



À tout juste 20 ans, ce jeune biotois passionné de design automobile depuis son plus jeune âge, ne cesse de croquer des dessins de cylindres futuristes.

À 18 ans, il crée sa propre marque automobile *Lemercier*, son entreprise *Creatives Design Innovations* et dépose son concept automobile *Lemercier Intuition*. Il affiche désormais sa griffe dans plus de 15 magazines nationaux (*Auto Moto Magazine*, *L'auto Journal*, *Paris Match*) et sur des chaînes télévisées telles que *Direct 8* et *TF1-LCI*.

Avec l'ambition d'imposer son style parmi les plus grands constructeurs automobiles, Jérémie Lemercier, autodidacte, poursuit sa route vers une reconnaissance internationale.

Entre Biot, Paris et cette année le Qatar, les rencontres se succèdent dans l'espoir de concrétiser un rêve qui deviendra peut-être un jour réalité.

ENVIRONNEMENT

LES ESPACES SE METTENT AU « VERT » !

Dans le cadre du réaménagement paysager réalisé deux fois par an, le Service des Espaces Verts a mis en place des actions concrètes dans le sens d'une démarche éco-citoyenne. En effet, la palette végétale a fait l'objet d'une réflexion approfondie afin de diminuer les frais d'arrosage, de renouvellement des végétaux et de main d'œuvre liés à l'entretien des espaces verts communaux.



Partenariat avec un Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) local

En mars, la Ville de Biot a signé un marché avec l'Atelier ESAT, complexe La Siagne, pour les prestations de livraison et de fourniture de végétaux d'ornement et de fleurissement. Partenaire historique de la commune, le Service des Espaces Verts a souhaité légitimer cette association en publiant un Marché À Procédure Adaptée réservé à ce type d'établissement. Les ESAT sont des structures favorisant l'insertion et le travail des personnes handicapées ou à déficiences intellectuelles, dans des conditions de travail adaptées et encadrées par des professionnels spécialisés. En outre, la certification ISO 9001 de l'atelier garantit la qualité que nous recherchons.

L'arrosage automatisé par "goutte à goutte"

Cette année, nous avons commencé à installer un système d'arrosage par "goutte à goutte" permettant de limiter l'utilisation d'eau en irriguant uniquement au niveau des racines, avec un débit adapté selon le type de végétal. L'automatisation permet d'arroser en zones creuses, hors périodes travaillées, et de remplacer l'arrosage manuel. Ce système a déjà été installé à Saint Jean, Saint Grégoire, Saint Éloi, au terre-plein central du Val de Pôme, aux ronds-points de la Noria et de la Romaine. Nous espérons équiper d'autres espaces verts d'ici les futurs exercices.

Développement de la technique du paillage

Le paillage est une technique de jardinage avec de nombreux avantages :

- limitation de la pousse de mauvaises herbes et des interventions de désherbage,
- rétention de l'humidité au niveau du sol, permettant aux végétaux d'être moins altérés par les aléas climatiques et de réduire la fréquence d'arrosage,
- développement de la microfaune nécessaire au bon équilibre de la terre,
- effet esthétique et de contraste grâce à sa large palette de matériaux et de coloris.

Le choix des végétaux

Nous sélectionnons principalement des essences méditerranéennes adaptées à notre climat et en cohérence avec notre paysage. Cette année, nous avons développé la plantation d'arbustes et de graminées : lavande, féтуque, callistemon, gaura, grevillea, romarin, laurier, phormium, thym, tulbalghia, pennisetum... Ces essences sont plus pérennes et moins contraignantes que le fleurissement saisonnier. Pour autant, afin d'ornementer les espaces verts, apporter de la fraîcheur et renouveler le paysage, le fleurissement n'en est pas moins délaissé : nous équilibrons nos choix entre le principe d'ornement et d'esthétisme et nos préoccupations éco-citoyennes.



DÉBROUSSAILLEMENT

En 2011, le Service des Espaces Verts a renforcé son action de débroussaillage sur la commune. Un prestataire a couvert plus de 11 hectares du territoire comprenant les zones boisées, les vallons, les talus et autres parcelles. Une équipe de trois agents municipaux débroussaillent quant à eux tout au long de l'année 33 km de bord de route, de part et d'autre de la chaussée.

TICELEC : 145 FOYERS VOLONTAIRES



Mené conjointement avec la société Ubinode, le GREDEG (unité mixte de recherche de l'Université de Nice-Sophia Antipolis et du CNRS), l'OFCE (centre de recherche en économie de Sciences Politiques) et la Ville de Biot - Sophia Antipolis, ce projet consiste à évaluer si une information sur mesure peut **influencer la consommation** énergétique d'un foyer. Biot, ville pilote, en est l'unique terrain d'expérimentation. Afin de mesurer ces paramètres, des ménages volontaires ont été recrutés et **équipés gratuitement d'un outil technologique intelligent** simple à installer. Ce capteur leur permettra de visualiser leur consommation électrique personnelle et d'identifier les éventuelles surconsommations.

L'expérience débutera à la rentrée 2011 et sera menée sur une période d'un an.

➤ Renseignements :

www.ticelec.fr

06 69 43 13 00 - info-projet@ticelec.fr

Service Environnement - Ville de Biot : 04 93 65 78 88

LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS DE PALMIER



Depuis 2006, le charançon rouge et le paysandisia archon (papillon palmivore) menacent nos palmiers. Afin d'enrayer l'invasion et la contamination des palmiers des Alpes-Maritimes, des arrêtés (ministériel et municipal) imposent aux propriétaires publics et privés de palmiers la prévention, le traitement et la déclaration auprès du Service Régional de l'alimentation des sujets infestés.

La plaquette d'information est disponible sur www.biot.fr, rubrique Jardins et Espaces Verts / insectes nuisibles.

➤ Renseignements et conseils :

- Service des Espaces Verts : 04 93 65 12 21 techniques@biot.fr
- Service Régional de l'Alimentation : 04 93 72 75 22 sral-06.draaf-paca@agriculture.gouv.fr
- Fédération Régionale de Défense contre des Organismes Nuisibles : 04 94 35 22 84

MOUSTIQUE TIGRE, LE RETOUR

C'EST À CHACUN DE NOUS DE FAIRE LE NÉCESSAIRE POUR S'EN DÉBARRASSER

Quelques règles à respecter suffiraient à limiter sa prolifération. La clé d'un été sans moustique est d'**éliminer les larves**. Pour cela :

- Supprimez tous les points d'eau stagnante : coupelles, seaux, jouets d'enfants, pneus, gouttières... Réalisez cette opération régulièrement.
- Évitez toute eau apparente en mettant du sable dans vos jardinières afin empêcher le moustique de pondre.
- Mettez des poissons dans vos bassins : ils se chargeront de manger les larves.

Sachez que ce moustique ne vit qu'à 80 ou 100 m de son gîte. Il sera donc nécessaire de rechercher minutieusement toute source d'eau stagnante, et de vous rapprocher de vos voisins : l'union fait la force !

➤ Renseignements et conseils :

EID Méditerranée

N° Vert : 0800 740 606 - www.albopictus.eid-med.org



Une étude a été réalisée sur notre commune en 2010 par l'EID Méditerranée afin d'élaborer un protocole transposable à tous les acteurs européens de la lutte contre les moustiques. Les résultats de l'étude sur Biot sont téléchargeables sur www.biot.fr, rubrique Environnement / Jardins et Espaces Verts / insectes nuisibles.

ÉCONOMIE

TOURISME

UN TOURISME EN MUTATION À BIOT

Une nouvelle politique touristique se met en place à Biot. Elle traduit notre volonté de développement vers les visiteurs qui sont en phase avec les atouts essentiels de notre commune : la culture, les métiers d'art et le patrimoine.

Biot n'a ni la vocation ni les possibilités de conquérir un tourisme de masse. Bien au contraire, nos efforts sont entièrement consacrés à faire venir une clientèle ciblée en phase avec les valeurs de notre commune.

Nous disposons de deux musées, dont un Musée national consacré à Fernand Léger, peintre majeur du XX^e siècle, de nombreuses galeries et ateliers d'art, parmi lesquels des verreries internationalement connues, et un centre historique unique dans notre région.

Les trois axes sur lesquels notre tourisme va s'appuyer encore davantage sont les éléments essentiels sur lesquels Biot peut "faire la différence". Mais la nature et l'environnement ne sont pas oubliés : le Parc Départemental de la Brague et nos deux golfs sont des exemples significatifs.

Le développement de l'Internet, les nouvelles technologies mobiles sont au cœur de nos investissements actuels. De nouveaux outils seront mis en place dans les prochaines semaines :



- **un site Internet spécifiquement dédié au tourisme** présentera l'ensemble de l'offre biotoise à nos visiteurs dans une mise en scène moderne et attractive,
- **un site Internet mobile**, c'est-à-dire une version spécialement adaptée aux smartphones dont le développement est très rapide,
- **une application smartphone gratuite exclusivement consacrée à Biot** favorisera la visite et l'information en direct sur les particularités de notre village.

Ces trois outils favoriseront la connaissance (en amont et sur place) des richesses du territoire de la commune et faciliteront les

activités de nos hébergeurs, exploitants, commerçants et restaurateurs.

L'Office de Tourisme est en train de s'organiser différemment pour remplir ses missions :

- maintenir sa politique d'accueil et d'information,
- poursuivre ses relations avec le Comité Régional du Tourisme et les autres Offices,
- accroître les occasions de faire découvrir les richesses de notre commune aux média et prescripteurs touristiques,
- développer une politique commerciale prioritairement orientée vers les professionnels réceptifs locaux : agences réceptives, transporteurs, entreprises événementielles, agents maritimes, concierges d'hôtels, etc.

Notre adhésion à l'association French Riviera Cruise traduit également notre volonté de nous positionner en tant que destination d'excursion auprès d'une clientèle de croisiéristes en forte croissance sur la Côte d'Azur. Dans le cadre de ces escales, nous cherchons à faire venir chez nous des petits groupes ou même des visiteurs individuels attirés par nos musées, nos galeries d'artistes et d'artisans, nos métiers d'art et séduits par la proximité de Biot par rapport au littoral.

Pour terminer, **Biot va s'équiper d'ici fin 2013 d'un nouvel Office de Tourisme** situé dans la Poterie du Vieux Biot (voir page 6). Cet espace moderne, convivial et technologiquement adapté constituera une formidable vitrine pour notre commune et ses richesses.

Une seule adresse : biot-tourisme.com, 3 outils !

- Le site Internet principal, accessible depuis un ordinateur ou une tablette.
- Si vous y accédez depuis un smartphone, vous aurez automatiquement le choix entre un site Internet adapté à votre écran, ou une application à télécharger qui prendra en compte votre position géographique pour mieux vous guider dans Biot.

Michel SAVY

Conseiller Municipal délégué au Développement économique et au Tourisme - michel.savy@biot.fr



VISITEZ BIOT EN CABRIOLET ÉLECTRIQUE



Face à l'engouement qu'a suscité l'année dernière sa voiturette dans les rues de Biot, Guy Bitchko reprend le volant pour une nouvelle saison. Apprécié notamment des seniors, des personnes à mobilité réduite et des enfants, c'est le moyen idéal pour découvrir sous un autre angle Biot et sa campagne. Que ce soit en anglais, en français ou en allemand, il adapte ses visites selon les attentes et les centres d'intérêt de ses passagers : gastronomie, botanique, histoire, artisanat présent et passé, vie artistique, tradition, Sophia Antipolis, tous les sujets peuvent être abordés. Il propose cette année trois parcours de 2, 5 et 8 km (de 3,5 € à 11 € /personne).

Retrouvez-le chaque après-midi (sauf pluie) sans rendez-vous, jusqu'au 15 octobre, devant l'Office de Tourisme.

➔ Biotour - 06 78 37 94 25

INAUGURATION DU "PÔLE SANTÉ DES PLANTES" DU CENTRE INRA PACA

Le Pôle Santé des Plantes de l'Institut national de recherche agronomique de Sophia Antipolis étudie les futurs modes de production qui permettront de protéger nos cultures de légumes, de céréales et de fruits des ravageurs avec des solutions acceptables pour l'environnement.

Le 6 mai dernier, Hugues Parant (Préfet de la Région PACA), Patrick Allemand (premier Vice-président de la Région PACA), Philippe Mussi (Conseiller Régional PACA), Jean-Pierre Mascarelli (Vice-président du Conseil général des Alpes-Maritimes), Pierre Laffitte (Sénateur Président de la Fondation Sophia Antipolis), Jean Leonetti (Député Maire d'Antibes - Président de la CASA), Jean-Pierre Dermit (Maire de Biot - Vice-président de la CASA), Dominique-Claire Mallemanche (Sous-préfète de Grasse) et Marion Guillou (Présidente de l'Inra) ont inauguré trois équipements majeurs du Pôle Santé des Plantes de l'Inra :

- **la serre Mésocosme**, reproduisant les caractéristiques d'un écosystème simplifié afin de comprendre la complexité des interactions entre la plante, ses auxiliaires de lutte biologique et ses ravageurs,
- **le bâtiment de quarantaine Entomopolis**, hébergeant les recherches menées sur des organismes exotiques,
- **le spectromètre de masse**, permettant d'identifier les molécules qui entrent en jeu lors des échanges plantes/ravageurs et ravageurs/auxiliaires de lutte biologique.



La serre Mésocosme

© Christian Siagmüller

L'ensemble de ces nouveaux équipements offrira aux scientifiques la possibilité d'explorer de manière fine les dynamiques qui se jouent entre les plantes et l'ensemble des autres organismes, nuisibles et amis, qui interagissent au sein des écosystèmes afin d'envisager une agriculture durable, limitant le recours aux pesticides.

ÉCOPOLIS : LA PREMIÈRE PIERRE D'UN PROJET NOVATEUR VIENT D'ÊTRE POSÉE



Le 10 juin dernier, la première pierre du projet Écopolis a été posée en présence de Jean Leonetti (Député Maire d'Antibes - Président de la CASA), Jean-Pierre Dermit (Maire de Biot - Vice-président de la CASA), Jean-Pierre Mascarelli (Vice-président du Conseil général des Alpes-Maritimes) ainsi que des architectes et des représentants de Bouygues Immobilier.

En 2009, Bouygues Immobilier a été lauréat d'un concours de promoteurs-concepteurs mené par le SYMISA sur un terrain de 4 hectares, sur le flanc d'une colline, en vis-à-vis du golf Le Provençal. L'architecture a été confiée à l'Atelier Nicolas Michelin, associé à Georges Dikansky, et l'aménagement paysager au cabinet Jean Mus. Ce projet se situe dans le cadre de la politique de développement économique menée sur le quartier Saint Philippe visant à renforcer une offre diversifiée de logements pour étudiants en vue de l'ouverture

du CAMPUS STIC, une offre nouvelle de bureaux de Haute Qualité Environnementale avec d'excellentes performances énergétiques.

Le projet se compose de trois ensembles principaux :

- **Le Magister** : résidence étudiante de 131 logements certifiée « Habitat et Environnement » et labellisée « Bâtiment Basse Consommation » (livraison prévue en juin 2012).
- **Les Calades de Sophia** : résidence étudiante de 182 logements, financée par des prêts locatifs sociaux accordés par l'État et subventionnés par la CASA, certifiée « Habitat et Environnement » et labellisée « Très Haute Performance Énergétique » (livraison prévue en juin 2013).
- **Écopolis** : un premier immeuble de bureaux labellisés « Bâtiment Basse Consommation » de 3 863 m² avec 85 parkings privatifs en sous-sol labellisé « Haute Qualité Environnementale » (livraison prévue fin 2012).

À terme, trois autres bâtiments compléteront l'offre de bureaux d'environ 11 500 m².

196 places de stationnement dont l'usage sera commun aux résidences étudiantes et aux bureaux seront en outre réalisées en parkings extérieurs.

Une maquette de l'opération est actuellement exposée dans les locaux du SYMISA, place Bermond à Sophia Antipolis.

➔ **ÉCOPOLIS**
Rue Evariste Galois
Quartier Saint Philippe - Biot



JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

La Ville de Biot vous a concocté une programmation estivale inoubliable : shopping, concerts en tous genres, cinéma et théâtre en plein air, gastronomie provençale, bals et soirées DJ, élection de Miss Biot, stages de danse, cuisson et ateliers au four communal, Soirées Estivales du Conseil Général... Vous trouverez sans aucun doute votre bonheur !

L'ensemble des animations est en entrée libre.

Des navettes et parkings sont mis à votre disposition pour faciliter l'accès au centre historique.

CULTURE, ART, ÉVÉNEMENTS

JUILLET

DANCE IN BIOT - SAMEDI 9 JUILLET

La Ville de Biot lance son premier festival entièrement dédié à la danse. Des spectacles, des stages et des démonstrations, sur le thème de la danse urbaine, rendront cette discipline artistique accessible à tous.

Programme :

- **De 14h à 18h** : spectacles de rue. Les élèves d'Angelo Monaco, professeur de danse à l'Espace des Arts et de la Culture, animeront le centre historique par des performances, des stages et des spectacles de danse.
- **19h30** : démonstration de ragga par la danseuse Christelle Samba – Jardin Frédéric Mistral.
- **20h30** : spectacle « B-Gaïa » par la compagnie Artefakt* (Magic Production) – Jardin Frédéric Mistral.

Stages sur réservation :

- **De 10h à 11h30** : stage de hip-hop animé par Mikaël Six, le chorégraphe de la compagnie Artefakt. Ce stage met à l'honneur les bases de différentes techniques de la danse hip-hop telles que le popping, le locking et la breakdance.
- **De 13h à 14h30** : stage de danse ragga/dance hall par Christelle Samba – Jardin Frédéric Mistral.
- **De 14h30 à 16h** : stage de street-jazz qui sera animé par Sandrine Da Silva, danseuse de la compagnie Artefakt. Sa danse est inspirée de différentes cultures comme la danse africaine, le hip-hop et le moderne jazz.

* sponsorisée par Fitlane



Spectacle B-Gaïa

« Au commencement, un monde pur où les éléments, air, eau, feu, terre filent en parfaite harmonie...

Une apparition va tout changer. L'homme fait irruption et s'empresse de tout contrôler. Les différents éléments ne sont plus que de simples marionnettes, totalement dénuées d'esprit.

Cependant, le dérèglement de la planète approche à grands pas et les quatre éléments se rebellent contre un homme dont l'extrême exigence va se transformer en grande impuissance face à sa propre bête. »

VIDE GRENIER

Dimanche 10 juillet
Parking de la Fontanette

L'Association Respect & Soins organise un vide grenier. Le montant sera reversé entièrement à l'association. Grâce à votre participation, celle-ci pourra continuer sa mission : un accompagnement pour tous.

➔ Renseignements et inscriptions :

Andrée 06 33 83 16 87
ou Philippe 06 16 77 26 29
info@respectetsoins.org
www.respectetsoins.org



FÊTE NATIONALE

Le groupe « Carnaby Street » ouvrira les festivités en interprétant les plus grands tubes des Beatles et des Rolling Stones.

Rendez-vous sur la Place de Gaulle pour 1h30 de rock'n'roll endiablé !

Pour continuer la soirée dans la bonne humeur, l'orchestre « Synthèse » proposera quant à lui un set de musique pop pour un bal du 14 Juillet qui va bouger !

Programme :

- **20h** : concert rock'n'roll par « Carnaby Street »
- **22h** : bal pop du groupe « Synthèse »



SOIRÉE « L'HIPPODROME DE LA CÔTE D'AZUR ACCUEILLE LES MÉTIERS D'ARTS »

Vendredi 15 juillet à partir de 19h – Hippodrome de Cagnes-sur-Mer

L'Hippodrome de la Côte d'Azur accueillera les 4 villes labellisées « Ville et Métiers d'Art » du département pour une soirée festive sur le thème des métiers d'art.

Les courses de chevaux seront ponctuées d'intermèdes artistiques au cours desquels les spectateurs pourront découvrir les métiers spécifiques à chacune des villes. Un prix « Villes et Métiers d'art 06 » ouvrira la soirée, en présence de M. Vogel-Singer, président de l'association nationale Villes et Métiers d'Art.

Chaque ville décernera ensuite son prix : le prix des Verriers (Biot), le prix du Bijou Contemporain (Cagnes-sur-Mer), le prix des Artisans d'Art (Le Cannet) et le prix des Céramistes (Vallauris Golfe-Juan). Le prix de la « Création artistique » sera commun aux 4 villes.

Elles présenteront des **expositions**, des **démonstrations de savoir-faire** et proposeront des **ateliers d'initiation** à certains métiers d'art pour les enfants. Des **tours de poney**, des **structures gonflables** et un **feu d'artifice** pour clôturer la soirée, seront offerts par l'Hippodrome. Toutes les animations ainsi que le stationnement seront gratuits.



CAGNES-SUR-MER

- Présentation de bijoux contemporains sous forme de tableaux vivants

LE CANNET

- Exposition « peinture et ambiance » par Philippe Gourdon
- Exposition de pièces d'orfèvres par Daniel Arnoul et Marc Maroni
- Atelier création d'objets fétiches en métaux précieux par Fatia Maanane
- Intermèdes musicaux proposés par Philippe Thallis, luthier archetier

VALLAURIS GOLFE-JUAN

- Exposition de céramique
- Atelier de peinture sur céramique
- Démonstrations et initiation au tournage par les potiers

Gratuit pour les Biotois !

Ouverture des portes et début des animations à 19h. Début des courses à 20h30. Le prix d'entrée (4,50€) sera offert aux habitants des 4 villes sur présentation de l'invitation ci-dessous (également à retirer à l'Office de Tourisme) ou d'un justificatif de domicile.

➔ Renseignements :

Office de Tourisme : 04 93 65 78 00
www.hippodrome-cotedazur.fr

BIOT

- Exposition de verreries d'art par les verriers de Biot
- Démonstration de soufflage du verre par Marcel Saba, et participation des enfants

- Démonstration de fabrication de bougies par Gary Simons et atelier de création pour les enfants qui repartiront avec leur bougie

Offre spéciale Soirée des Métiers d'Art le 15 juillet 2011

10% de remise sur le menu 3 plats (Brasserie Le Paddock) ou sur un repas à la carte avec 3 plats (Restaurant Le Pesage) hors boisson sur présentation de ce bon (offre non cumulable avec d'autres offres en cours et non valable sur la terrasse)

Possibilité de réservation au restaurant panoramique : 04 93 20 59 14

- Réalisation d'une fresque affresco et atelier d'initiation à la dorure par l'association *L'Atelier des Métiers d'art*

- Promenades en voiture électrique pour les enfants

INVITATION



Jean-Pierre DERMIT

Maire de Biot

Vice-président de la CASA

Nicole PRADELLI

Adjointe au Maire

déléguée au commerce et à l'artisanat

ont l'honneur de vous convier à la soirée

«L'Hippodrome de la Côte d'Azur accueille les Métiers d'Art»

Vendredi 15 juillet 2011 dès 19h

à l'Hippodrome de la Côte d'Azur - Boulevard John F. Kennedy - 06800 Cagnes-sur-Mer



FÊTE DES COMMERÇANTS

Samedi 16 juillet, à partir de 20h30
Centre historique

De 20h30 à minuit, les commerçants proposeront un pique-nique géant accompagné d'une animation musicale dans les rues du centre historique. Une soirée décontractée et très estivale en perspective pour se retrouver et échanger entre résidents et visiteurs d'ici et d'ailleurs...

21^{ÈME} FESTIVAL DU CONTE

Jeudi 21 juillet à 17h et 21h – Centre historique

La Ville de Biot a le plaisir d'accueillir le Festival du Conte organisé par la Médiathèque Départementale des Alpes-Maritimes. Cet événement ensorcelle chaque année les villes des Alpes-Maritimes avec des récits de nos régions ou ceux de lointaines contrées... Lancé en 1989, il constitue l'un des plus importants événements de ce type dans les bibliothèques départementales de prêt françaises.

Des conteurs, venus parfois de très loin, émerveillent les cœurs et bouleversent les âmes avec un succès qui ne se dément pas : plus de 5000 spectateurs assistent chaque année à cette semaine de représentations dans les communes de l'arrière-pays des Alpes-Maritimes.

Si au commencement était l'épopée, bien vite sont venus les récits de scènes de la vie quotidienne transformées par la fantaisie du conteur, colorés de merveilleux, les traits grossis par la forme satirique ou teintés de douceur. Depuis quelques années, on assiste à un intérêt marqué pour le conte, le féerique en général, et même les contes populaires, longtemps dédaignés, font l'objet de collecte et de relecture.

Programme :

- **17h** : Compagnie Audigane – Centre historique
- **21h** : Myriam Pellicane et le musicien Laurent Grappe, suivis de Fiona Mac Leod – Jardin Frédéric Mistral



Marine Laugier - Miss Biot et Miss Côte d'Azur 2010 - Finaliste Miss France 2011



ÉLECTION DE MISS BIOT 2011

Samedi 23 juillet à 21h
Jardin Frédéric Mistral

Entrée libre sous réserve des places disponibles

Notre Miss Biot et Miss Côte d'Azur 2010, Marine Laugier, remettra son titre en jeu lors de cette élection placée sous le signe de l'élégance. La Ville de Biot, en partenariat avec le Comité Miss Côte d'Azur, organise cette soirée sous l'égide de la société Miss France : un hymne à la beauté et à la concurrence loyale à ne pas manquer !

Les prétendantes au titre de Miss Biot 2011, sélectionnées lors du casting du 20 juin au golf Le Provençal, rivaliseront de grâce pour gagner le titre et représenter Biot à l'élection de Miss Côte d'Azur 2011 et espérer comme Marine décrocher leur passeport pour Miss France 2012.

➤ Renseignements :

www.misscotedazur.fr

Service Événementiel de Biot

04 92 91 55 75

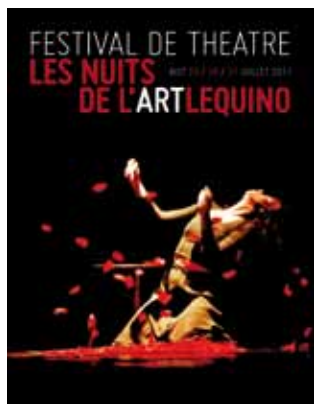
evenements@biot.fr



Le Provençal
GOLF



Christine PELISSIER-TABUSSO
Conseillère municipale
déléguee aux animations événementielles,
expositions et traditions
christine.pelissier@biot.fr



FESTIVAL DE THÉÂTRE « LES NUITS DE L'ARLEQUINO »

Les 29, 30 et 31 juillet – Centre historique

L'association L'Arlequino lance la première édition de ses *Rencontres Artistiques* avec la participation du Photo Club Biotois. L'association biotoise dévoile le programme de son « Festival de Théâtre - Rencontres Artistiques » : les spectacles seront axés sur le théâtre, mais aussi sur la danse, le chant, les vidéos, les déambulations, les expositions... Le fil conducteur de l'évènement est « un universel hymne à l'amour ». La symbolique de ces 3 jours prendra la forme d'un pan de rideau de scène rouge placé à l'entrée du centre historique. Ce décor est offert par l'Association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales de Biot partenaire de cet évènement.

Tout au long de ces trois jours de festivités

- Des déambulations théâtrales animeront le centre historique, de **20h30 à la nuit tombée**, et guideront le public jusqu'au Jardin Frédéric Mistral.
- Les artistes rencontreront le public dans la Salle des Associations où seront installées : des expositions de matériel, des CV, des vidéos, des livres et des images illustrant le travail artistique de chaque intervenant.

Vendredi 29 juillet

- À **20h30**, rue St Sébastien, la plasticienne Stéphanie Hamel Grain, reconnue pour ses découpages artistiques sur matériaux divers, se livrera à une performance au rythme d'une musique vivante interprétée par un artiste.
- À **21h30**, au Jardin F. Mistral, des projections de vidéos et des interventions de comédiens rendront hommage au parcours artistique du comédien Philippe Avron, distingué par 2 Molières, en présence d'Ophélie Avron.

Samedi 30 juillet

- À **21h30** au Jardin F. Mistral, le groupe Alyat Danza de Gênes, de la chorégraphe chilienne Alya Rojas avec le guitariste William Tarantino, interprétera un spectacle de danse-théâtralisée. Cette formation unique sera comme un défi pour les artistes. Larrío Ekson réalisera une performance. Cet acteur et danseur-chorégraphe a été le partenaire d'artistes mondialement connus tels que Carolyn Carlson et Maurice Béjart. Ce spectacle sera rythmé par les interventions de Manu Denis, musicien flûtiste, et de la comédienne anglaise Shelley Ward. Des extraits du film réalisé par l'auteur/réalisatrice/productrice parisienne Marlène Ionesco (Opéra de Paris, Kirov...) retraceront sur écran géant la vie artistique et les interprétations théâtrales de Larrío Ekson.

Dimanche 31 juillet

- À **18h**, Salle des Associations, projection d'un film réalisé par l'auteur/réalisatrice/productrice parisienne Marlène Ionesco (Opéra de Paris, Kirov...) qui retrace la vie artistique et les interprétations théâtrales de Larrío Ekson.
- À **21h30**, au Jardin F. Mistral, la compagnie niçoise « Une petite voix m'a dit » proposera un spectacle drôle, délirant, innovant, avec des effets de voix lyriques, intitulé « Les quatre barbu(e)s ». Quatre femmes sans poil au menton ont décidé de dédier sans complexe leurs qualités vocales et leur sens de l'humour à la mémoire de ces compagnons de route. Un spectacle musical haut en couleurs où s'enchaînent textes, danses et chansons.



Philippe Avron



Larrío Ekson



Les 4 barbues



Alya Rojas

Tarifs des spectacles au Jardin Frédéric Mistral :

- Plein tarif : 10 €
- Tarif réduit (-12ans) : 5 €
- Carnet de 3 spectacles adulte : 25 €
- Carnet de 3 spectacles enfant : 12 €

➔ Renseignements et réservations :

L'Arlequino -06 64 76 85 71 – 06 64 28 93 00
danilo.righetti@neuf.fr

AOÛT

FÊTE DE LA SAINT-JULIEN

Du 19 au 22 août – Centre historique

Comme chaque année, la fête patronale placée sous l'égide de Saint Julien est l'occasion d'un grand rassemblement des familles et des Biotois. La Ville de Biot, en partenariat avec les associations biotoises, vous a concocté une programmation alliant animations et spectacles adaptés à tous les goûts et à tous les âges. Le temps sera sans aucun doute suspendu pour partager convivialité et bonne humeur.

Tout au long de ces festivités

Ouverture du four communal de 9h à 17h et jeu « *Sur la piste des Traditions Biotoises* » (départ Office de Tourisme).



Roumpa pignata

Vendredi 19 août

- **15h** : concours de boules pour les enfants de 6 à 13 ans (inscriptions au Clos de Boules)
- **16h** : visite guidée du centre historique
- **20h30** : théâtre « *Le Cri du Chœur - 2^{ème} mouvement* » (Compagnie Le Cri du Chœur) – Jardin Frédéric Mistral

Samedi 20 août

- **Toute la journée** : stands forains (centre historique)
- **8h-12h** : course de vélo (Vélo Sprint Biotois)
- **12h** : remise des prix de la course et vin d'honneur – Place de Gaulle
- **14h** : inscriptions au concours de boules – Clos de Boules (Boule Amicale Biotoise)
- **15h** : concours de boules – Clos de Boules (Boule Amicale Biotoise)
- **21h30** : soirée mousse avec DJ « *Paradis* » – Place de Gaulle

Dimanche 21 août

- **Toute la journée** : stands forains (centre historique) et maquillage pour enfants par Mélanie Cassella, maquilleuse professionnelle
- **11h** : messe provençale – Église Sainte Marie-Madeleine
- **11h-12h30** : farandole provençale (Amicale Biotoise des Traditions)
- **12h45** : discours de Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot, et présentation de Miss Biot 2011 et de ses dauphines suivi d'un vin d'honneur offert par la Municipalité – Place de Gaulle
- **14h** : inscriptions au Championnat Européen de Boules Carrées – Clos de Boules
- **15h** : Championnat Européen de Boules Carrées – Centre historique
- **19h-20h** : remise des Prix du Championnat Européen de Boules Carrées
- **20h** : pique-nique géant par l'Amicale Biotoise des Traditions –



Jeux pour enfants

Place de Gaulle (inscription à l'Office de Tourisme)

- **21h30** : bal populaire par l'orchestre « *Les Anonymes* » – Place de Gaulle

Lundi 22 août

- **Toute la journée** : stands forains (centre historique)



Championnat de boules carrées

- **9h** : procession de la Saint Julien – Place de Gaulle
- **14h** : inscriptions au concours de boules – Clos de Boules
- **14h-17h** : maquillage pour enfants par Mélanie Cassella, maquilleuse professionnelle
- **15h** : concours de boules – Clos de Boules
- **16h** : roumpa pignata et jeux pour enfants – Place des Arcades
- **18h** : « *Boom* » disco des enfants – Jardin Frédéric Mistral
- **18h45** : spectacle et conte musical pour jeune public – Jardin Frédéric Mistral

SEPTEMBRE

JOURNÉE LUDOTHÈQUE « C'EST MAGIQUE »

Mercredi 14 septembre de 10h à 17h – Bibliothèque Saint Exupéry

Pour fêter la rentrée scolaire, vous familiariser avec vos bibliothèques ou retrouver vos livres préférés, la bibliothèque St Exupéry organise une *Journée Ludothèque* avec la participation de la Médiathèque Départementale de Prêt (Conseil Général).

Cette année, la magie sera dans tous ses états ! La prestidigitation et l'illusionnisme seront abordés de différentes manières : spectacles, ateliers, présentation de livres et de jeux...



➔ Ateliers gratuits, sur réservation au 04 93 65 24 54 ou 04 93 65 57 99



De 10h à 17h : « C'est Magique ! »

Exposition et ateliers sur le thème de la prestidigitation et de l'illusionnisme

Pour ne pas faire disparaître totalement l'énergie emmagasinée pendant les grandes vacances, nous nous envolerons cette année sur le tapis volant de la magie et de l'illusionnisme ! Les enfants auront la possibilité d'expérimenter toutes sortes d'ateliers et de jeux d'intérieur et d'adresse mis à leur disposition de 10h à 17h. Aussi des ateliers pédagogiques et thématiques seront proposés afin de mieux comprendre ces jeux de passe-passe qui nous fascinent, et pourquoi pas, rentrer chez soi avec quelques tours dans son sac pour épater les parents ! Un goûter pour tous clôturera cette journée ludique.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 17 et 18 septembre – Centre historique



Sur le thème du « *Voyage du Patrimoine* », la 28^{ème} édition de ces journées européennes révélera une dimension souvent mésestimée : l'extraordinaire vitalité d'un patrimoine national qui s'est toujours constitué grâce aux circulations des œuvres et des artistes, aux contacts entre des courants et des esthétiques différentes.

La Ville de Biot a décidé de répondre à cette invitation au voyage par l'organisation d'animations culturelles où le patrimoine est ouvert à tous : visites guidées du centre historique, jeu de piste pour les enfants, visites commentées du Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises, ateliers de mosaïque et de peinture sur céramique et une nouveauté cette année pour jeter un regard neuf sur le patrimoine : un marathon photographique !

Samedi 17 septembre

- **Toute la journée** : visites commentées du Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises et jeu de piste (départ Office de Tourisme)
- **10h** : Marathon Photo « Invitation au Voyage du Patrimoine » (départ Office de Tourisme - à partir de 15 ans) – inscription et règlement à partir du 15 août sur www.biot.fr ou au 04 93 65 78 00
- **15h** : visite guidée « Biot et ses Voyages du Patrimoine » (départ Office de Tourisme)
- **Dès 15h30** : Concours de pissaladière (Four communal) – Emmenez votre préparation pour qu'elle soit jugée en toute amitié par des experts en la matière
- **18h30** : remise des prix du Marathon Photo et du Concours de pissaladière suivie d'un vin d'honneur et d'une dégustation de pissaladière (Place des Arcades)
- **19h** : concert de l'Harmonie Antiboise (Place des Arcades)

Dimanche 18 septembre

- **Toute la journée** : visites commentées du Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises et jeu de piste (départ Office de Tourisme)
- **14h30** : atelier pizza (Four communal)
- **15h** : visite guidée « Biot et ses Voyages du Patrimoine » (départ Office de Tourisme)
- **14h-17h** : ateliers mosaïque (Place des Arcades) et de peinture sur céramique (Tasse de Couleurs)

MARCHÉ ITALIEN

Les 24 et 25 septembre de 9h à 19h – Centre historique

Pour le plus grand bonheur de nos papilles, le marché gourmet de nos plus proches voisins s'est peu à peu imposé comme une tradition en septembre. Commerçants et producteurs venus d'Italie installent leurs étals sur la Place des Arcades.

Ne ratez pas le plaisir de déguster et de remplir vos paniers de leurs mets gastronomiques : pâtes fraîches, macarons, charcuterie, vins, fromages et autres spécialités toutes aussi alléchantes les unes que les autres.

➔ **Renseignements :**

Office de Tourisme

04 93 65 78 00 - tourisme@biot.fr



FÊTE DES VENDANGES

Dimanche 25 septembre de 11h à 18h – Place de Gaulle

Cette manifestation organisée chaque année par L'Amicale Biotoise des Traditions, met la vigne à l'honneur : défilés, musique, foulage du raisin et bonne humeur se mêlent, le temps d'une journée, autour du raisin de Biot.



Le raisin faisait partie de la manne économique du village jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, mûrissait sur les coteaux biotois et donnait lieu à une vente exceptionnelle de servant lors de la fête du raisin et du mimosa. Biot était en effet particulièrement réputée pour la conservation de ce raisin et pour sa commercialisation sur une période étendue de l'année.

Le raisin est aujourd'hui récolté par les bénévoles de l'Amicale et les enfants des écoles sur la vigne communale : 800 m² de cépage toujours entretenus dans la Calade du Cimetière !

Pour cette journée dédiée aux vendanges, l'association vous propose des animations folkloriques dans la pure tradition biotoise.

Programme :

- **11h**, animations folkloriques avec l'arrivée du raisin dans les rues du centre historique
- **12h30**, le vin d'honneur et le repas géant seront servis sur la Place de Gaulle (inscriptions à partir du 1^{er} septembre, places limitées)
- **16h30**, foulage du raisin et dégustation du vin nouveau
- **18h**, une farandole clôturera cette journée pleine de bonne humeur

N'hésitez pas à les rejoindre, c'est un moment festif de retrouvailles et de convivialité à partager à l'heure où se foule le raisin encore gorgé du soleil de l'été !

➔ **Renseignements et inscriptions :**

Office de Tourisme

04 93 65 78 00

tourisme@biot.fr

TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ

LES SOIRÉES ESTIVALES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le mardi 19 juillet et les vendredis 5 et 12 août à 21h – Jardin Frédéric Mistral



• Mardi 19 juillet – THÉÂTRE

« **Ne plus arroser, merci** » de l'École Régionale d'Acteurs de Cannes, avec Marie de Basquiat, Claire Calvi, Pauline Dubreuil, Chloé Schmutz, Charlotte Ramond et Samir El Karaoui.

Difficile de parler d'un événement qui se base sur le jour, l'heure, l'humeur, le lieu, les habitants, les touristes...

Parlons plutôt d'un pari que d'un spectacle.

Prenons rendez-vous le temps d'une soirée, investissons une place de village, attendons que la nuit tombe, que la famille soit au complet, que les absents se manifestent (peut-être), et que viennent les révélations.



• Vendredi 5 août – CINE JAZZ QUARTET

À travers cette formation de concert, vous trouverez un aperçu des meilleurs artistes créateurs de musiques de films et de « standards » du XX^{ème}

siècle, ceux qui ont marqué l'histoire du cinéma et du jazz, ces arts plus qu'essentiels et plus modernes que jamais. Ciné Jazz Quartet joue également quelques compositions originales de Jean-Paul Almi, son leader, sans oublier la redécouverte du style « boogie-woogie », façon « Count Basie » ou « Coton club », interprété seul au piano.



• Vendredi 12 août – B.B. BLUES

La légende raconte que Robert Johnson avait rencontré le diable à un carrefour désert du Mississippi et lui avait vendu son âme. Comment expliquer autrement l'exceptionnelle longévité d'une musique aussi basique et dont le jazz n'est qu'un épiphénomène. B.B Blues vous propose un voyage musical qui vous emmènera de Chicago

aux Bayous de Louisiane. Un groupe « rageux » à souhait vous fera partager son amour du blues, du rock'n'roll et du boogie. Préparez vos chaussures de danse et laissez-vous transporter pour ce voyage musical.

EXPOSITION « LA PEINTURE AUTREMENT »

De juin à novembre 2011 – Musée national Fernand Léger

Les musées nationaux du XX^{ème} siècle des Alpes-Maritimes (Léger à Biot, Chagall à Nice, Picasso à Vallauris) se proposent de tracer une histoire de la peinture élaborée « autrement », à travers un panorama de 50 années de création sur la Côte d'Azur. Organisée en trois volets, l'exposition s'attache aux œuvres dont le sujet est la peinture elle-même, par la mise en avant des procédés qui président à son élaboration ou à sa déconstruction.

Au Musée national Fernand Léger se déploie le volet historique de cette exposition, à travers la réunion d'une vingtaine d'artistes emblématiques des années 60 et 70. Au-delà des mouvements artistiques constitués (Abstraction Lyrique, Nouveau Réalisme, Supports/Surfaces, Groupe 70), un même élan anime les démarches d'artistes qui questionnent les processus et les matériaux de la peinture. Les œuvres de la dernière période d'Hans Hartung côtoient ainsi les *Allures d'objets* d'Arman et les *Cosmogonies* d'Yves Klein. Dans ce même courant où peindre et exercer une réflexion critique sur la peinture ne font qu'un, place est faite, entre autres, aux gestes de Ben, aux expérimentations de Noël Dolla sur la tarlatane ou la serpillière, aux formes répétées de Claude Viollat, aux confrontations de matériaux de Bernard Pagès ou aux tampons de Louis Cane... De manière exceptionnelle, l'exposition se prolonge dans le jardin et le hall du musée avec des œuvres monumentales de Noël Dolla, Bernard Pagès, Bernar Venet et Max Charvolen.

Entrée payante

LA PEINTURE AUTREMENT
26 JUIN - 7 NOVEMBRE 2011



Yves Klein
Pigment IKB sur rouleau

➔ Renseignements : Musée national F. Léger - 04 92 91 50 30

« RÊVES DE VERRE » DE JEAN-CLAUDE NOVARO

Du 8 juillet au 16 octobre 2011 – Office de Tourisme – Entrée libre

Avec plus de 100 œuvres de l'artiste et des documents qui retracent son parcours, cette exposition fait éclater la beauté de ces pièces. Autant de prouesses techniques et esthétiques issues de ces « Rêves de Verre » que Jean-Claude Novaro poursuit avec plus de 50 ans de pratique artistique quotidienne.

Né à Antibes en 1943, Jean-Claude NOVARO, créateur verrier, tire son inspiration de sa terre natale : Biot.

Comme bon nombre de Biotois, la famille Novaro quitte l'Italie pour s'installer à Biot. Jean-Claude intègre la Verrerie de Biot® dès l'âge de 14 ans et entame son apprentissage, sous l'œil bienveillant de l'ingénieur céramiste et maître verrier Eloi Monod qui deviendra rapidement son maître spirituel. Aujourd'hui, il reconnaît : « *S'il n'y avait pas eu Monod, il n'y aurait pas Novaro !* ».

Jean-Claude Novaro devient maître verrier à seulement 20 ans et part perfectionner ses techniques en région parisienne. À cette époque, la matière est souvent blanche ou rosée et il ne se reconnaît pas dans ces nuances. C'est au cours d'une rencontre avec un maître verrier espagnol que se font les premiers échanges de poudres colorées... On voit ainsi apparaître les premières pièces polychromes. Il va alors inventer une vingtaine de techniques et de formes qui seront toutes déposées à l'Institut National de la Propriété Industrielle. Après un triomphe au Salon des Arts de Paris, le style Novaro prend sa place au sein de l'art contemporain et séduit collectionneurs et professionnels à travers le monde : aux Etats-Unis, en Europe, aux Émirats Arabes Unis, à Singapour et au Japon.

Une exposition en son honneur, comme point de départ d'une nouvelle aventure

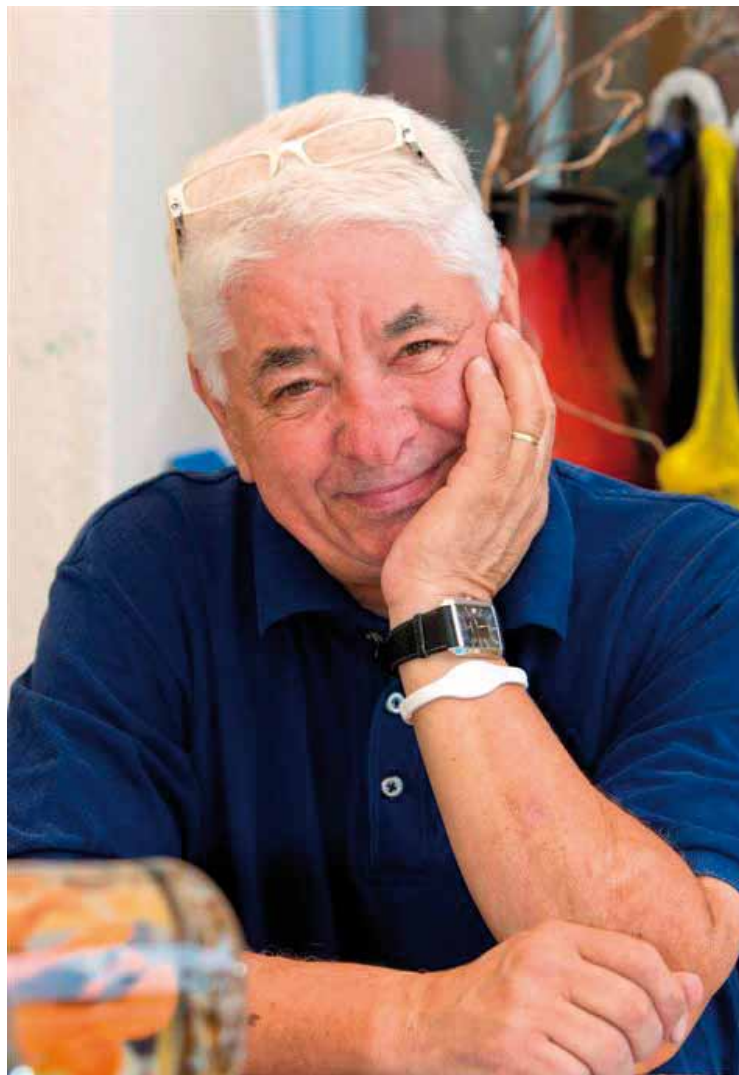
Aujourd'hui, un ambitieux projet l'appelle à Ras al Khaimah, l'un des Émirats Arabes Unis, pour continuer à développer ses recherches et partager son expérience artistique exemplaire dans le cadre de la création d'une École du Verre. Jean-Claude Novaro retrouvera dans le sable et la chaleur du désert, l'essence même du verre.

À l'occasion de cette nouvelle aventure, sa ville tenait à lui montrer toute sa reconnaissance et son admiration par le biais d'une exposition rétrospective qui insufflera aux salles de l'Office de Tourisme et aux visiteurs de la saison estivale un peu de l'inépuisable vitalité créatrice de cet artiste.

Fraternel, fidèle et toujours chaleureux, cet explorateur du verre a tenu à associer à cette exposition ses amis verriers dans lesquels il reconnaît l'étincelle propre aux rêveurs de verre : Robert et Antoine Pierini, Nicolas Laty ainsi que La Verrerie de Biot® dont il est issu. Un autre ami de longue date, Claude Valion, aujourd'hui conseiller artistique après une carrière de haut fonctionnaire, apportera toute sa bienveillance à Jean-Claude Novaro en assurant l'organisation et la scénographie de cette exposition.

Le vernissage de l'exposition aura lieu vendredi 8 juillet à 19h, à l'Office de Tourisme de Biot.

➔ Renseignements : Office de Tourisme - 04 93 65 78 00



Crédits Photos : Claude Piot

LES NOCTURNES DU JEUDI PAR LES COMMERÇANTS DE LA CAPL

« Du Shopping sur un air de Swing ! »

Les jeudis 21 juillet, 4, 11 et 18 août de 19h30 à 22h – Centre historique



L'Association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales de Biot organise quatre soirées avec des animations musicales dans les ruelles biotoises et l'ouverture des boutiques du centre historique jusqu'à 22h.

• Les 21 juillet et 4 août – D.C. Jazz Band

Groupe de Jazz en déambulation dans le centre historique, composé d'une bande de joyeux musiciens qui vous entraîneront dans le swing d'une soirée d'été caniculaire sur les meilleurs airs jazzy de la New Orléans.

• Les 11 et 18 août – Trio Butterfly

Nous retrouverons avec plaisir ce trio de choc, composé de 3 femmes au violon, accordéon et contrebasse, qui animera ces soirées de shopping et de flânerie si estivales...

REMERCIEMENTS

« Lors de la manifestation Biot et les Templiers 2011, l'équipe des guides interprètes-conférenciers, diplômées de l'association Artésime, a été heureuse de présenter la visite « Sur les pas des Templiers à Biot » : une manière de découvrir le vieux village et sa vie à l'époque des Templiers. Nous remercions également les participants pour l'intérêt dont ils ont fait preuve.

Tout au long de l'année, nos guides expérimentés vous feront découvrir les charmes inattendus de la Côte d'Azur et son arrière-pays : musées, histoire, artisanat, gastronomie... N'hésitez pas à consulter notre site Internet ou à nous contacter. »

ANNA TRAPANI

Bioise d'adoption

Guide interprète national - Association Artésime

06 03 69 11 36

artésime@gmail.com

www.artésime.com

LES ARTS À BIOT ONT DÉVOILÉ DES JEUNES TALENTS AZURÉENS



À l'occasion de la soirée d'ouverture du festival Biot à Musiques, la Ville de Biot, en partenariat avec Nice-Matin, a organisé la finale du 1^{er} grand concours départemental de musique Les Arts à Biot, le 7 mai dernier au Jardin Frédéric Mistral. Six finalistes se sont affrontés dans une joute musicale qui a fait swinguer l'amphithéâtre. Pop, rock, folk, classique, variété ou encore polyphonies, un plateau éclectique a été soumis aux votes du public et du jury.

Deux groupes, « The Kitchies » et « Did Koala », finalistes ex æquo, se sont nettement démarqués en proposant des univers musicaux pop-rock et folk. Une distinction qui a permis à ces deux talents musicaux azuréens, dont l'avenir artistique s'avère prometteur, de faire dès le lendemain la Une de Nice-Matin. Ils se sont également produits à Biot lors de la Fête de la Musique, pour le plus grand plaisir de tous.

BIENTÔT UNE NOUVELLE RENTRÉE POUR LES CLASSES DE L'EAC !



Pour le plus grand plaisir des enfants et des adultes : danse jazz, danse classique, arts plastiques, théâtre et musique (piano, violon, violoncelle, flûte traversière et à bec, saxophone, guitare sèche et électrique, basse, batterie ainsi que deux classes d'orchestre : musique classique et musique actuelle) y sont dispensés.

Les résidents biotois sont prioritaires, mais l'Espace des Arts est ouvert à tous, dans la limite des places disponibles. Au-delà de ces disponibilités, une liste d'attente valable pour une année scolaire est constituée.

Pour s'inscrire :

Les formulaires d'inscription et de réinscription sont disponibles en ligne sur votre Espace Famille accessible sur www.biot.fr et sont à retourner au plus tôt, remplis et signés au GUPIL, en Mairie Annexe.

Calendrier de la rentrée :

L'accueil de l'Espace des Arts est fermé durant les vacances scolaires et rouvrira ses portes le lundi 5 septembre 2011 de 14h à 18h.

Deux après-midis portes ouvertes sont prévues, le lundi 12 septembre pour les réinscriptions et mardi 13 septembre pour les nouveaux inscrits de 15h à 19h, afin de rencontrer les professeurs.

Les cours reprendront à partir du jeudi 15 septembre 2011.

LES MERCREDIS DU CINÉMA EN PLEIN AIR

**MERCREDIS 20 ET 27 JUILLET,
3, 10, 17 ET 24 AOÛT 2011** – Jardin F. Mistral

Entrée libre – Annulation en cas de pluie



LE 20 JUILLET À 21H30 – GARFIELD 3D

2007 – Réalisé par Mark A.Z. Dippe
Genre : Animation / Comédie – Durée : 1h10
Fatigué de n'être qu'un dessin de BD, Garfield s'échappe de la page et s'aventure dans le "vrai monde"...



LE 27 JUILLET À 21H30 – LE SIFFLEUR

2010 – Réalisé par Philippe Lefebvre
Genre : Comédie – Durée : 1h27
Armand coule une préretraite dorée sur la Côte d'Azur, entre sa boutique, sa Viviane chérie et son jardin secret : l'Aline Roc. Oui, mais voilà, l'Aline Roc va être vendue...



LE 3 AOÛT À 21H – LOUP

2009 – Réalisé par Nicolas Vanier
Genre : Aventure – Durée : 1h42
Sergueï est un Évène, ces nomades éleveurs de rennes qui vivent dans les montagnes de Sibérie orientale où rode le loup. Sa rencontre avec une louve et ses louveteaux va bouleverser toutes ses certitudes...



LE 10 AOÛT À 21H – SAFARI

2008 – Réalisé par Olivier Baroux
Genre : Comédie / Aventure – Durée : 1h46
Six touristes français partent faire un safari organisé par Richard Dacier, un guide qui n'a pas mis les pieds dans la brousse depuis 30 ans, et qui a peur des animaux !



LE 17 AOÛT À 21H – OCÉANS

2010 – Réalisé par Jacques Perrin
Genre : Documentaire – Durée : 1h44
Filer à 10 nœuds au cœur d'un banc de thons en chasse, accompagner les dauphins dans leurs folles cavalcades, nager avec le grand requin blanc épaule contre nageoire... Le film Océans, c'est être poisson parmi les poissons.



LE 24 AOÛT À 20H30 – ADELE BLANC-SEC

2010 – Réalisé par Luc Besson
Genre : Aventure / Policier – Durée : 1h47
Rien ne pourra déstabiliser Adèle Blanc-Sec, jeune journaliste, pas même l'éclosion d'un œuf de ptérodactyle, vieux de 136 millions d'années...

LE PLEIN DE LECTURES POUR LA PLAGE

Les bibliothèques seront fermées du 2 au 20 août inclus. Voici quelques nouveautés suggérées par les bibliothécaires et les lecteurs :

« Olivier » de Jérôme Garcin Gallimard, 2011

L'auteur raconte la tragédie qui a touché sa famille alors qu'il était enfant. Son frère jumeau meurt à 6 ans, mais dès ce jour, ce dernier ne l'a plus jamais quitté. Un récit magnifique.

« Le jaguar sur les toits » de François Arango Editions Métailié, 2011

L'auteur maîtrise parfaitement son sujet, il connaît les cultures aztèques et mayas sur le bout des doigts et a su insuffler la bonne dose de mystère à son livre. À découvrir absolument !

« À l'arrache » de Patrick Goujon Gallimard, 2011

L'auteur aborde de façon lumineuse le monde de l'adolescence. Une bande de jeunes issue de la banlieue parisienne est emmenée en vacances par deux éducateurs. À lire d'une traite.

« Les trois lumières » de Claire Keegan Sabine Wespieser ed., 2011

En Irlande, une famille démunie décide de placer pour l'été une de ses fillettes en pension. Lorsqu'elle arrive à la ferme, la petite n'a que ses habits et son père oublie même de lui dire au revoir. Un récit intemporel qui tient chaud au cœur.

« Solaire » de Ian McEwan Gallimard, 2011

Voici un roman déroutant, drôle et tragique, qui met en scène un quinquagénaire à la renommée planétaire, obsédé par les femmes. McEwan s'amuse à mettre en scène ce brillant physicien qui n'arrive pas à réfréner ses pulsions et n'est pas souvent assailli par le remord.

S'INSCRIRE À LA BIBLIOTHÈQUE

L'adhésion permet de fréquenter les deux bibliothèques municipales. Pour devenir adhérent, il suffit de se munir d'un justificatif de domicile récent, de régler une cotisation annuelle de 1,5€ et de remplir une fiche individuelle d'inscription (gratuit pour les -12 ans).

➤ Renseignements : 04 93 65 57 99 / 04 93 65 24 54

ZOOM EN IMAGES



Journées des Métiers d'Art



Biot à musiques - Barrio Cuba



Commémoration de l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



Vernissage de l'exposition de Marine Laugier



Biot à musiques - Danses africaines



Biot et les Templiers 2011 - Embrassement de la Cité



Biot et les Templiers 2011 - Joutes équestres



Journée Nationale de la Déportation



Festival des Heures Musicales - Palata Singers, M.Galvin, J-J.Milteau



Vernissage de l'exposition "Jean-Pierre Augier Sculpteur"



Chasse aux œufs - Jardin F. Mistral

FORMEZ-VOUS À L'ASTROLOGIE



À partir du 1^{er} octobre 2011, l'association "Théâtre Astrologique Lumières d'Étoiles, Béa LUGOSI", propose des cours d'Astrologie Artistique et Culturelle®. Une adhésion à l'association sera nécessaire, afin de bénéficier d'un tarif préférentiel qui dépendra du nombre de participants, afin de contribuer aux frais.

Le but de cette formation est de mettre en valeur les potentiels astronomiques, et donc magnétiques, qui influencent les comportements naturels, en synergie avec la Lune, la Terre, et les saisons. Ces influences sont déterminées par les forces que produisent toutes les constellations. Pourquoi 12 constellations sur les 13 qui entourent la ceinture équatoriale avec celle du Serpenteaire, et les 75 autres constellations qui entourent la terre. Le sens significatif des planètes qui évoluent avec le libre arbitre de chacun, et qui trouve justement réponse dans le propre comportement de chacun. Ces formations seront accompagnées d'ateliers d'Astro-théâtre®, qui mettront en évidence, les aspects positifs des comportements, lorsque l'individu a connaissance de ses potentiels cachés et inexploités.

➔ Renseignements: 04 93 65 65 12

L'ATELIER DES MÉTIERS D'ART

Une association qui prend soin de notre patrimoine

L'Atelier des Métiers d'Art est un regroupement d'artisans d'art sous la forme d'une association loi 1901 qui œuvre pour la transmission et la promotion des savoir-faire des métiers d'art.

L'artisanat d'art est basé sur des savoir-faire ancestraux qu'il importe de perpétuer, ils font l'identité économique et culturelle du pays. Il est essentiel de reconnaître ses spécificités, de le protéger, de le faire mieux connaître. Tout autour de nous, le patrimoine des artisans d'art de la région se retrouve dans les édifices religieux ou publics qui nécessitent d'être entretenus et souvent d'être restaurés alors qu'en contrepartie certains métiers tombent dans l'oubli.

L'association agit comme un conservatoire du patrimoine matériel et immatériel de l'artisanat d'art ; elle fait le relai entre le grand public et les métiers de savoir-faire et le point de départ de nombreuses vocations.

Pour cela, l'Atelier des Métiers d'Art travaille sur plusieurs plans :

- il fait la promotion de l'artisanat d'art auprès du public ainsi qu'auprès des jeunes,
- il met en place des formations d'initiation aux métiers d'art.

Toutes ces démarches se rejoignent lors des chantiers écoles de restauration du patrimoine que l'association organise en partenariat avec la région (notamment la Ville de Biot) et l'Europe. Grâce à ces chantiers écoles, les objets et les édifices retrouvent une nouvelle vie et les jeunes artisans prennent part à des rénovations d'exception.

➔ Renseignements: Poterie Provençale - 06 60 82 15 97 - atelier.metiersdart@gmail.com - www.ateliermetiersdart.com



NAVETTE D'ÉTÉ BIOT

Un départ toutes les 10 minutes !

Fonctionnement du 23 avril
au 25 septembre 2011

**PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT DU 23 AVRIL AU 26 JUIN
ET DU 10 SEPTEMBRE AU 27 SEPTEMBRE 2011**

Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 21h
Dimanche : de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Attention! Pas de départ à 16h et à 18h

PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT DU 27 JUIN AU 4 SEPTEMBRE 2011

Du Lundi au Dimanche :
de 10h à 13h et de 13h30 à 23h

Attention! Pas de départ à 16h, 18h et 20h

Tarifs de la navette d'été

- Un titre de transport vendu 1€ à bord des bus, valable 3h.
- La carte sans contact à 5€ pour un accès gratuit à toutes les navettes CASA pendant 5 ans et pouvant être créditée afin d'utiliser les lignes régulières (10 trajets pour 8€).

www.envibus.fr

PATRIMOINE HISTOIRE LOCALE TRADITIONS

ADHÉREZ AU MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES

Cette association loi 1901 a pour mission de recueillir, sauvegarder et présenter des éléments du patrimoine de Biot liés à l'histoire très ancienne du village, à ses traditions ainsi qu'à la poterie qui fit sa renommée pendant des siècles...

Être adhérent c'est :

- permettre le maintien et le développement de la transmission de l'histoire de notre village,
- aider à la préservation et à la mise en valeur des pièces témoins de notre passé,
- soutenir les bénévoles qui s'investissent au quotidien pour le musée,
- assurer la pérennité de notre association.

Être adhérent aujourd'hui, c'est bénéficier :

- d'accès illimités au musée durant les heures d'ouverture,
- de visites guidées personnalisées du musée,
- de réduction de 20 % sur la boutique (librairies & divers),
- de réduction de 10 % sur les sorties thématiques (3 à 4 par an),

- d'invitations aux cocktails des vernissages des expositions,
- de la possibilité une fois par an de privatiser le musée pour l'adhérent et ses invités,
- de la consultation et l'emprunt des ouvrages de la bibliothèque du musée.

Coût annuel :

- par personne : 16 €
- par couple : 24 €

Le Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises a besoin de votre soutien dans sa démarche et vous invite à adhérer à notre association. N'hésitez pas à contacter les hôtes du musée pour plus d'informations. La prochaine sortie aura lieu le 2 septembre en Italie (Ligurie).

BERNARD DEJONGHE

Du 23 avril au 30 septembre 2011 – Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises.

Le musée accueille l'un des meilleurs représentants français sculpteur plasticien dans le domaine de la céramique et du verre : Bernard Dejonghe.

Une connaissance et une pratique approfondies des techniques de céramique et du verre ont amené ce dernier à transgresser les usages que l'on en fait habituellement, et à les considérer comme moyens d'expression à part entière et non comme simples procédés d'exécution. Se nourrissant d'une méditation sur la matière, son œuvre a rompu avec l'univers de l'objet, pour se concentrer sur celui de la minéralité, et des énergies mises en jeu par la fusion. Il considère le matériau comme un lieu poétique, sauvage, un champ de possibilités et un support d'expérimentations. Son œuvre est à la frontière de la réflexion scientifique et de l'art.



Depuis ses études à l'école des Métiers d'Arts de Paris, il a participé à de nombreuses expositions en France et dans le monde : expositions personnelles au Musée des Arts Décoratifs de Paris, au Musée Ariana de Genève, au Musée d'Art Contemporain de Nice, de Dunkerque, d'Arles...

➔ Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises
9, rue Saint Sébastien
Tél : 04 93 65 54 54 - Fax : 04 93 65 51 73
amis.musee.biot@wanadoo.fr
<http://musee-de-biot.fr>

SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE

Le programme des travaux de rénovation de notre église se finalise. Le 21 avril dernier, nous avons d'ailleurs lancé une consultation, sous forme de marché à procédure adaptée, aux entreprises susceptibles d'entreprendre ce minutieux chantier.

En effet, l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, Pierre-Antoine Gatier, a fait état d'un programme complet de rénovation des intérieurs portant sur :

- les maçonneries intérieures (enduits et badigeons des murs gouttereaux et des voûtes, structures maçonnées des retables, décor d'enduit et de stuc),
- l'électricité (remplacement et dissimulation des réseaux d'alimentation),
- les décors (enduits et peintures murales, badigeons à motif, retables en bois doré et niches en stuc),
- la vérification ponctuelle des couvertures et du système de récupération des eaux pluviales,
- la création d'une assise étanche en pied des murs,
- l'installation du chauffage.

Ce programme fait suite à l'opération de restauration du clos et couvert assurée par Monsieur Yarmola, Architecte en Chef des Monuments Historiques, entre 1995 et 1998. Les travaux portaient alors sur les toitures, l'ensemble des enduits extérieurs ainsi que sur un drainage permettant d'assainir les maçonneries.

Les travaux de restauration de l'église Sainte Marie-Madeleine débiteront au cours du mois de septembre 2011. Un budget de 2 millions d'euros sera nécessaire, afin de réaliser la restauration intérieure de l'édifice et de lui redonner son éclat d'origine.

À ce jour, les dons récoltés à travers la souscription s'élèvent à 50 000 € et cette mobilisation témoigne du soutien de nos donateurs pour ce projet. Aussi nous voulons remercier les particuliers, ainsi que les entreprises pour leur générosité et leur soutien.

Les dons perçus par la Fondation du Patrimoine pour la Sauvegarde de l'Église Sainte Marie-Madeleine seront reversés à la Ville de Biot.

Notre église, c'est le cœur et l'âme de notre ville. C'est le lieu de nos grands événements religieux et culturels.

➔ **Retrouvez toutes les informations sur la souscription, sur www.biot.fr ou au 06 45 17 07 45.**

Nicole PRADELLI
Adjointe
déléguée aux Cultes
nicole.pradelli@biot.fr



© P. Torrelli

Merci à Isabelle Torrelli et à J. Claude Cadier qui ont donné récemment un concert de harpe et violoncelle au profit de la restauration de l'Église. Le public a été enthousiasmé par ce moment de rencontre et de partage. Merci aux généreux donateurs.

VIE SCOLAIRE JEUNESSE PETITE ENFANCE

CARNAVAL DU PÉRISCOLAIRE

Les enfants et les animateurs du temps périscolaire se sont mis aux couleurs du carnaval le 19 mars dernier : l'univers des supers héros en créant un char original pour les uns et masques colorés pour les autres.



Les enfants de l'école élémentaire St Roch et de l'école Langevin ont imaginé une « super automobile » qu'ils ont dans un premier temps dessinée avant de la fabriquer à l'aide de cartons et papier mâché.

Le char a accueilli 2 stars internationales : Bob l'éponge et Michelangelo, la tortue Ninja. Elles ont défilé sous les yeux émerveillés des enfants lors du carnaval organisé par les APE des écoles de Biot le samedi 19 mars. Ils étaient accompagnés par le cow-boy solitaire Lucky Luke et sa monture d'exception Jolly Jumper.

Les enfants de l'école du Moulin Neuf se sont eux aussi penchés sur le thème du carnaval en créant des loups de Batman et de Hello Kitty pour les plus petits et des masques vénitiens pour les plus grands.

Tous ces projets ont pu voir le jour grâce à l'investissement des enfants, des animateurs des différentes écoles et de la participation de Nathalie Saba. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition du carnaval.

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



À l'occasion de la semaine nationale du développement durable, des ateliers de sensibilisation à l'environnement et au développement durable ont été organisés avec la participation de l'association Méditerranée 2000 pendant la pause méridienne dans les écoles. Ainsi, du 4 au 7 avril 2011, les élèves du CP au CE2 ont participé à un atelier « Éco maison » avec pour objectif de leur faire découvrir les éco gestes à la maison (tri, compostage, économies d'énergie, d'eau...). Les élèves de CE2 au CM2 ont fait leurs courses avec le « Mini marché » et ont abordé les notions de consommation responsable (labels, réduction des emballages à la source, emballages recyclés, réutilisation...).

Martine AUFEUVRE
Conseillère municipale

déléguée au développement durable,
à l'environnement, aux énergies renouvelables
et à la représentation de la commune
auprès des Musées nationaux
martine.aufeuve@biot.fr



ACTIVITÉS MANUELLES

Au-delà des grands événements auxquels les enfants participent très volontiers, des activités manuelles sont proposées et tout autant appréciées par tous : couture, point de croix, pots à crayon, cartes, cocotte pour Pâques...



Jocelyne CAMATTE
Conseillère municipale
déléguée à la Vie scolaire
jocelyne.camatte@biot.fr





CARNAVAL AU SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

Comme chaque année, familles, enfants et personnel du Service Petite Enfance se sont retrouvés le 18 mars après-midi pour le défilé du Carnaval. Personne ne manquait à l'appel, le CMA l'Orange Bleue et la Crèche Familiale ont fermé leurs portes et rejoint le centre historique et les copains du CMA les DiaBIOTins.

Les « Quatre Saisons » ont paré la ville de mille couleurs sous un beau soleil éclatant. Cris, rires et musique ont accompagné le cortège le long des rues !

Un goûter plus que copieux attendait papillons, bonhommes de neige, champignons et coccinelles, chacun s'est régalé.

Un grand merci aux enfants et à leurs familles pour leur participation, à la Police Municipale pour son aide et à nos deux photographes qui ont su capter ces instants de partage.

CHASSE AUX ŒUFS À L'ORANGE BLEUE

Les cloches ont eu un peu de retard cette année et sont passées au retour des vacances d'avril !

Un petit contretemps sans doute mais qui n'a pas empêché les enfants du CMA l'Orange Bleue de partir à la chasse aux œufs dans la cour.

Nos détectives en herbe ont débusqué de quoi rassasier leur gourmandise et ont rempli leurs petits paniers ou autres récipients désignés ainsi pour l'occasion.

Ils les ont ensuite dégustés, et après le goûter, nulle trace ne restait de ces petits œufs ronds et chocolatés. Vivement l'année prochaine !



LA HOLLANDE À L'HONNEUR À L'ORANGE BLEUE



Mardi 17 mai, le CMA l'Orange Bleue s'est peint aux couleurs de la Hollande. La maman de Thomas souhaitait nous faire découvrir son pays sur le thème de la « Fête Nationale ». Ainsi, les enfants et l'équipe vêtus d'orange ont vécu au rythme de la culture de ce pays. Au programme de la journée : coloriages, collages, musique, ballons, couronnes et décorations. Pour rester dans l'esprit de la fête, un goûter copieux a été servi aux enfants (saucisses, fromage, pain d'épices, biscuits au miel, réglisse...)

Pour ne rien oublier, la maman de Thomas a même préparé un livret descriptif des Pays-Bas : paysages, provinces, costumes traditionnels, drapeaux régionaux, moulins... et la Reine évidemment !

Cette journée restera un très bon souvenir pour les enfants, les parents et l'équipe. Elle a d'ailleurs donné des idées à certaines familles. Ainsi, nous devrions bientôt visiter d'autres pays. Un grand merci à la maman de Thomas pour ce superbe voyage.

LES ACTIVITÉS DES DIABIOTINS



VISITE DU MUSÉE OCÉANOGRAPHIQUE

Le 10 mai dernier, le groupe des Petits Poissons Rouges s'est rendu au Musée Océanographique de Monaco accompagnés de plusieurs parents.

Le bassin tactile a été proposé aux enfants : ils ont pu toucher une étoile de mer, un petit bébé requin, un crabe, des plantes, un bernard l'hermite... pour leur plus grand bonheur.

La visite s'est poursuivie par la contemplation des aquariums, puis nos petits explorateurs se sont rassasiés d'un pique-nique à l'ombre des pins. Ce fut une journée pleine de découvertes pour ces Petits Poissons Rouges qui sont revenus avec des images plein la tête. Merci à tous les parents pour leur participation. Un second rendez-vous a été pris le 9 juin au parc Phoenix.

DES PETITS MUSICIENS EN HERBE

Au cours du mois de mai, les enfants du CMA Les DiaBIOTins se sont transformés en musiciens et ont pu tester différents instruments. En effet une violoncelliste, une clarinettiste et un tromboniste sont venus chanter des chansons et initier les enfants à la manipulation des instruments de musique.

Après quelques instants de surprise devant le son de certains instruments, les enfants ont pu laisser libre cours à leur inspiration musicale et une joyeuse cacophonie a rempli l'espace.

Cela aura peut-être permis l'émergence de vocations musicales et un futur Ray Charles biotois est peut-être présent à la crèche...

Merci à Cécile et à ses amis musiciens pour leur intervention, pour le temps qu'ils ont consacré aux enfants et pour leur patience avec chacun d'entre eux ; ce qui a contribué à faire apprécier aux enfants cet instant musical.



PROJET DE JARDINAGE



Dans le cadre d'un projet de jardinage des Petits Saisonniers du CMA Les DiaBIOTins, les enfants sont allés, le 11 mai dernier, à Villaverde pour acheter des plantes. Ils ont choisi des essences aromatiques aux senteurs méditerranéennes, des salades toutes vertes, des fraises pour les gourmands et des tomates toutes rouges. Ce fut un plaisir de se promener dans les allées et de cueillir quelques fraises sucrées au passage.

De retour au Centre Multi Accueil, les enfants transformés en petits jardiniers, se sont hâtés de tout planter en attendant de pouvoir déguster les fruits de leur travail.

Martine VENIAT
Conseillère municipale
déléguée à la Petite Enfance,
au Patrimoine et aux Archives
martine.veniat@biot.fr





LES PETITES VACANCES SCOLAIRES À L'ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS ET ADOLESCENTS : LE PLEIN D'ANIMATIONS !

Enfants et adolescents sont venus nombreux durant la période des petites vacances scolaires. Ils ont participé à des activités ludiques et ont pu découvrir de nouvelles pratiques.

En février : découverte, sport et neige

Cet hiver, les tous petits ont développé leurs sens du goût et du toucher au travers d'activités proposées par l'équipe d'animation mais aussi lors d'ateliers organisés au Musée International de la Parfumerie à Grasse.

Les plus grands ont quant à eux pu profiter d'un pique-nique à Geôlière les Neiges, idéal pour faire de la luge, des bonhommes de neige et des batailles. Ils se sont aussi initiés aux arts du cirque et aux expériences scientifiques avec la visite de l'éco-parc à Mougins.

Pour les adolescents, les vacances ont été l'occasion de profiter d'une randonnée en raquettes et de pique-niquer à Gréolières-les-Neiges pour un moment en toute convivialité. Nos jeunes se sont également bien amusés au *Festival du Jeu* à Cannes et lors du défilé du *Carnaval* à Nice.

Les vacances d'hiver ont été, pour les adolescents inscrits au séjour, l'occasion de découvrir les joies de la glisse sur les pistes de Villars de Lans, station du Haut Vercors.

Au printemps : le sport à l'honneur

Les vacances de printemps se sont déroulées sous le signe du soleil, ce qui a favorisé un ensemble de pratiques physiques à l'extérieur.

Pour les adolescents, un programme haut en couleur avec du double dutch, de l'ultimate, des échasses urbaines, du rugby, de l'escalade, des séances d'équitation... De quoi mettre en forme nos sportifs en herbe. Et pour finir les vacances, les ados ont pu suivre en direct, au stade Foch, un match de basket.

À l'accueil de loisirs enfants, c'est aussi le sport qui a dominé les vacances : séances d'ultimate, pratique des échasses urbaines, séances d'Aïkido et de Viet Vo Dao grâce à l'intervention de deux associations biotoises, rencontre des basketteurs antibois lors d'un entraînement, grands jeux sportifs...

Les tous petits ont quant à eux développé leur motricité au travers d'ateliers de baby gym et d'autres ont profité d'une merveilleuse journée ensoleillée pour faire des châteaux de sable à la plage, le tout ponctué d'animations à l'accueil de loisirs et de sorties dans les bois environnants.

Bref, on ne s'ennuie pas à l'accueil de loisirs enfants et adolescents !

Rendez vous sur votre Espace Famille du 26 septembre au 2 octobre pour l'inscription aux accueils de loisirs enfants



et adolescents pour les vacances de la Toussaint. L'Espace Famille : c'est se préinscrire en ligne aux activités en toute sérénité !

➔ Renseignements :

Inscriptions : 04 92 90 93 70

Activités : 04 92 38 17 92

L'Espace Famille est accessible depuis www.biot.fr

LA CARTE LOL 1625 : PAS'SPORT-CULTURE-LOISIRS

La carte « lol1625 » est une carte gratuite pour les jeunes de 16 à 25 ans, résidant, étudiant ou travaillant sur la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

La carte "lol 1625" donne droit à des avantages permanents :

- des tarifs réduits dans la majeure partie des cinémas, des piscines et des parcs d'attraction,
- la gratuité ou des tarifs préférentiels dans de nombreux musées, des journées ski, accrobranche, baptême de plongés, voile, ski nautique...
- des invitations au théâtre, concert...

Trois programmes sont diffusés dans l'année (printemps, été, automne – hiver) avec de nombreuses sorties gratuites, les découvertes mensuelles et des informations santé, emploi, insertion, mobilité.

À ce jour, plus de 3 600 jeunes sont titulaires de cette carte jeune.

Pour l'obtenir, il suffit de remplir un formulaire accompagné d'une photo, d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile sur l'agglomération datant de moins de 3 mois ou un certificat de scolarité d'un établissement situé sur l'agglomération ou un certificat d'un employeur ou organisme de formation établi sur l'agglomération.



Sur la commune de Biot, délivrance au CCAS, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, en Mairie et Mairie Annexe, du lundi au vendredi de 9h à 17h sans interruption.

➔ Renseignements :
04 89 87 71 33
infos@lol1625.fr
www.lol1625.fr

LES CANAILLES À L'ANGLAISE

Apprendre l'anglais : un jeu d'enfant



À la rentrée de septembre, les « Canailles à l'Anglaise » reconduiront les ateliers en anglais, de 16h30 à 18h, pour les écoliers de Biot. Il s'agit de séances collectives animées en anglais par une intervenante diplômée et de langue maternelle. Les enfants sont mis au contact de la langue et apprennent à travers un parcours ludique. Ils participent avec enthousiasme aux jeux, chansons, coloriages, petites scènes de théâtre... le tout en anglais ! Même si au début ils ouvrent de grands yeux interloqués, ils comprennent rapidement et participent « pour jouer ». À travers le plaisir du jeu, ils reproduisent des mots puis ils glissent vers des petites phrases. Ils prennent confiance en eux et ont envie d'apprendre.

Tous les aspects de la langue anglaise sont abordés en insistant sur la compréhension et l'expression orale à travers une palette d'activités permettant un apprentissage « fun » de l'anglais. Les programmes sont établis en fonction de l'âge de l'enfant et du niveau dans la langue.

➔ Renseignements et inscriptions :
www.canaillesalanglais.org
canaillesalanglais@gmail.com
04 92 96 57 00

SOCIAL HUMANITAIRE VIE CITOYENNE

LES ATELIERS DU CLUB

« DESTINATION RETRAITE »

Ouverture des inscriptions : du 5 au 16 septembre

ACTIVITÉS

- **Conversation anglaise « Made in Biot »**

Mercredi, 10h30-11h30 – Salle bleue du CCAS (1^{er} étage avec ascenseur)
Participation : 36€ par trimestre pour 1 séance d'1h par semaine

- **Cours de gymnastique douce**

Mardi, 15h-16h – Espace des Arts et de la Culture
Vendredi, 11h-12h – Espace des Arts et de la Culture
Participation : 49€ par trimestre ou tarif dégressif selon revenus
(avis d'imposition à fournir une fois par an lors du renouvellement de l'inscription au club)

- **Danse country**

Mardi, 9h45-11h – Salle du club (RdC du CCAS)
Participation : 48 € par trimestre

- **Séances de sophrologie relaxation**

Jeudi, 14h-15h30 – Salle bleue
Participation : 36 € par trimestre pour 1 séance d'1h30 par semaine

- **Séances de yoga**

Lundi, 15h-16h15 – Espace des Arts et de la Culture
Participation : 49 € par trimestre ou tarif dégressif calculé sur présentation du dernier avis d'imposition



PLANNING DES ATELIERS GRATUITS

- **Atelier couture**

Lundi, 14h-17h – Salle du club (RdC du CCAS)

- **Atelier informatique**

Lundi, 10h-12h – Salle bleue
Mardi, 10h-12h – Salle bleue
Jeudi, 10h-12h – Salle bleue



- **Atelier écriture**

Mercredi, 14h-15h30 – Salle bleue du CCAS
(1^{er} étage avec ascenseur)

- **Atelier loisirs créatifs**

Mardi, 14h-17h – Salle bleue

ACTIVITÉ ASSOCIATIVE

- **Rencontre de généalogie**

3^{ème} jeudi du mois, 14h-16h – Salle bleue
Contact avec l'association AGAM 06 :
agam.06@gmail.com

L'AGENDA DES ANIMATIONS

JEUDI 8 SEPTEMBRE

Promenade autour du fort de la Revère sur Nice, avec une vue panoramique sur Èze, la mer et les caps. Prévoyez de bonnes chaussures pour cette balade d'une demi-journée. Départ de Biot à 13h.
Participation : 2€/personne.

JEUDI 15 SEPTEMBRE

Balade dans les jardins du Monastère de Cimiez
Possibilité de visiter le Musée Matisse (5 € l'entrée). Départ de Biot à 13h30.
Participation transport : 2€/personne.

JEUDI 22 SEPTEMBRE

Monastère de Cimiez



Journée sur l'île Sainte Marguerite

Repas libre sur place.
Départ de Biot à 9h - Retour vers 17h.
Horaires de la traversée : 10h aller - 16h15 retour.
Prix de la traversée : 10€/personne.
Participation transport : 8,30€.

JEUDI 29 SEPTEMBRE

Balade de demi-journée au bord de la Siagne
Départ de Biot à 13h.
Participation : 2€/personne.

LES NOUVELLES ACTIVITÉS DU CLUB « DESTINATION RETRAITE »



La destination du voyage 2011 : la Crête du 3 au 10 octobre

Découverte de cette île grecque offrant un intérêt touristique indéniable pour sa situation insulaire, ses paysages particuliers et ses sites archéologiques.

Afin de pouvoir découvrir les sites principaux, le séjour est proposé en circuit prévoyant un hébergement sur deux villes afin d'éviter des déplacements en bus trop importants : un premier hôtel dans la région de Agjos Nikolaos ou Elounda, le second dans la région de Réthymnon.

Inscription suivant place disponible.
Participation : 1 093 €.

RÉSERVATION DE VOTRE COLIS DE NOËL 2011

Les inscriptions sont enregistrées du 12 septembre au 14 octobre.

Vous êtes résident biotois de plus de 75 ans, inscrit au Club Destination Retraite ?

La Municipalité vous invite à déposer votre inscription auprès du CCAS, afin de réserver votre colis gourmand offert en début du mois de décembre des journées de distribution seront organisées au CCAS au cours de la seconde semaine du mois de décembre.

Les inscriptions au Club Destination Retraite sont gratuites sur présentation d'un justificatif de domicile sur Biot et une pièce d'identité.

L'atelier « gymnastique cérébrale » pour mieux se connaître et développer ses capacités de mémoire

Du 19 octobre au 23 novembre

Le CCAS vous invite à suivre les 5 séances d'un **atelier gratuit**, destiné à satisfaire votre curiosité sur les aptitudes de notre cerveau, les meilleures façons de l'entretenir et les moyens d'entraîner ses capacités de mémoire.

Chaque séance est un moment de convivialité et d'échanges, sans confrontation de performance. Chacun pourra participer selon son niveau et ses attentes.

De plus, vous aurez l'agrément de vous joindre à un groupe, autour d'une animatrice spécialisée qui saura rendre très attractive et enrichissante chaque rencontre.

Cette activité est mise en place en partenariat entre la CARSAT (anciennement CRAM), l'association Brain up et le CCAS de Biot.

Venez nombreux vous inscrire auprès du CCAS pour la constitution de groupes de 15 participants.

Notez dans vos agendas les dates de rencontre qui auront lieu au CCAS, salle du club (RdC) :

- Mercredi 19 octobre de 9h à 11h
- Mercredi 26 octobre de 9h à 11h
- Mercredi 2 novembre de 9h à 11h
- Mercredi 9 novembre de 9h à 11h
- Mercredi 23 novembre de 9h à 11h



L'atelier de gymnastique cérébrale

➤ Renseignements :

**Centre Communal d'Action Sociale
« Les Glycines » - 6 bis, chemin neuf
04 92 91 59 70 - ccas@biot.fr
Horaires d'ouverture des bureaux :
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h,
du lundi au vendredi**



PRÉVENTION SANTÉ : PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LA CHALEUR !

À l'approche de l'été, il est nécessaire de se rappeler les bons gestes pour assurer sa sécurité face à l'apparition d'une forte chaleur persistante, car elle peut être un danger ! Le CCAS se met à votre disposition pour assurer auprès de vous une veille sociale, si vous en faites la démarche.

N'hésitez pas à contacter le CCAS pour vous faire connaître, figurer sur le registre nominatif et bénéficier d'actions de prévention en cas de canicule si vous êtes :

- une personne âgée de plus de 60 ans et/ou une personne porteuse d'un handicap et isolée, vivant à domicile,
- ou si vous connaissez une personne âgée fragile et seule.

Rappel des bonnes pratiques :

- Se mettre à l'abri du soleil et de la chaleur pendant les heures les plus chaudes. Il est donc recommandé :
 - de fermer fenêtres et volets du domicile, en ayant pris soin d'aérer les pièces le matin de bonne heure et le soir,
 - de fréquenter des lieux publics climatisés : la salle du Club Destination Retraite du CCAS, les cafétérias et supermarchés, un cinéma...
- Adopter des tenues vestimentaires légères et amples.
- Boire de l'eau abondamment et régulièrement tout au long de la journée, même en l'absence de sensation de soif.
- Se rafraîchir fréquemment par tous les moyens : douches, vaporisations, linge ou gant humide à passer sur la peau, ventilateur devant

un tissu humide pour rafraîchir la pièce...

- Ne pas hésiter à consulter son médecin en cas de suivi d'un traitement médical, ou à l'apparition d'une fatigue, de malaises, ou de symptômes d'épuisement voire de fièvre.

Une plateforme téléphonique "canicule info service" en accès gratuit depuis un poste fixe reste à votre disposition au 0 800 06 66 66 à partir du 1^{er} juin jusqu'au 31 août 2011, du lundi au samedi de 8h à 20h.

Mise en place d'un registre nominatif

Comme chaque année, le CCAS recueille les inscriptions sur un registre nominatif de personnes âgées et de personnes handicapées vivant seules à domicile. L'objectif est de permettre la mise en place d'actions de solidarité en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départementale déclenché par le Préfet. La procédure est simple: il suffit de contacter le CCAS ou de retourner le formulaire d'inscription au service. Le bulletin d'inscription est à retirer au CCAS ou à télécharger sur www.biot.fr.



NOUVEAU POINT DE RAMASSAGE DE BOUCHONS DE LIÈGE

Vous pouvez désormais déposer vos bouchons en liège dans le hall d'entrée de la crèche et du CCAS. Ils permettront à l'association France Cancer de récolter des dons pour la recherche contre le cancer.

Merci à toutes les personnes pour leur participation qui nous a permis de verser 10 000€ en décembre.

*Madame Dominique Toupie,
sympathisante à cette association*

IME ET SESSAD LES HIRONDELLES

Ouvert depuis 1966, l'Institut Médico-éducatif (IME) accompagne des générations de jeunes enfants et d'adolescents originaires des Alpes-Maritimes, affectés, pour certains, par un handicap sévère. Géré depuis 1980 par la Croix-Rouge française, présidée aujourd'hui par le Professeur Jean-François Mattei, l'IME emploie plus de 100 salariés. En vue d'améliorer les prestations offertes aux familles, un Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) et un semi-internat sont venus compléter l'offre de cet établissement.



Jardin de l'Institut Médico-Éducatif

Situé au cœur de Biot Sophia Antipolis, l'institut dispose d'un environnement propice à l'épanouissement de ces enfants fragiles. Les bâtiments, pouvant accueillir jusqu'à 85 enfants dont 30 en internat, tiennent compte des contraintes inhérentes à ce genre d'établissement et sont équipés d'installations spéciales comme le bassin de balnéothérapie et les aires de jeux.

La structure a acquis une expertise reconnue en matière d'accompagnement des enfants polyhandicapés. Les autres enfants, porteurs d'une déficience intellectuelle sans troubles moteurs majeurs, sont soit scolarisés dans les écoles proches de leur domicile, soit concernés par des apprentissages scolaires spécialisés et adaptés au sein du Pôle d'enseignement des Hirondelles. Chaque enfant bénéficie d'un accompagnement global basé sur un projet éducatif, pédagogique

et thérapeutique individualisé, reposant sur l'évaluation et la prise en compte de ses besoins. Les familles sont étroitement associées à la conception et au déroulement du projet individualisé concernant leur enfant.

En mai dernier, l'association les *Tontons du Cœur*, fondée par Loïc Chemin, a remis un chèque de 4000€ au profit de l'institut. Cette association se propose d'aider les parents d'enfants et d'adolescents polyhandicapés et les établissements qui les accueillent.
www.lestontonsducoeur.fr

➔ **IME et le SESSAD les Hirondelles**
Centre Jean-Claude Vaillaud
160 route des Chappes
06410 Biot

DON DU SANG

Samedi 24 Septembre de 9h à 13h30, face au Clos de Boules



Le 4 juin dernier, 40 personnes ont répondu présent à la collecte des donneurs de Sang et 39 poches ont été prélevées.

Malgré l'augmentation des poches prélevées dans notre département en 2010 (plus de 585 poches), nous restons toujours déficitaires: 1 poche sur 7 vient d'une autre région. Chaque année, les besoins en sang, en plaquettes et en plasma sont en augmentation. Nous avons besoin de nouveaux donneurs. Nous faisons appel à votre générosité. **Venez nombreux le jour des collectes, nous comptons sur vous. Par avance merci.**
Rendez-vous le 24 septembre !

Guy ANASTILE
Président de l'Union Départementale
des Donneurs de Sang

SPORTS

PASS SPORT

SPORT EN FÊTE : DÉCOUVREZ LE SPORT À BIOT

Samedi 17 septembre, de 15h30 à 19h30 –
Plateau sportif du Groupe Scolaire Eugène
Olivari (quartier St Philippe)



Le Service Jeunesse et Sport de la Ville de Biot organise, en ce début d'année scolaire, une journée de découverte sur les bienfaits du sport et sur les activités sportives présentes sur notre commune.

Ainsi, venez découvrir les différentes disciplines sportives que vous pouvez pratiquer toute l'année à Biot et gagner votre « Pass'sport » pour bénéficier de séances gratuites dans vos sports préférés.

Initiations et démonstrations sont au programme !

Les pratiques sportives phares de Biot seront au rendez-vous : arts martiaux, basket, tennis, danse acrobatique, foot, monocycle, vélo... Une multitude d'activités pour passer une journée sportive !

➔ Renseignements :
Service Jeunesse et Sport
sports@biot.fr
04 92 38 17 90

Charles ROIG
Conseiller municipal
délégué aux sports
charles.roig@biot.fr



ACAM TEAM

La saison 2011 a commencé sur les chapeaux de roue avec l'enduro hivernal du 6 février à Levens.

Ronan Oppeneau a des objectifs clairs: rentrer en Coupe de France dans le top 20 des Enduros Séries et dans le top 15 des Hall Mountain Series. Il participera également à la Maxiavalanchecup et la Mégavalanche (Coupe d'Europe). Malgré un ennui mécanique en début de saison, **Enzo Orlando**, pilote de cross country, reste motivé pour faire partie des 8 sélectionnés aux Championnats de France. Il s'est aligné sur 2 cross-country extrême: l'un à Breil-sur-Roya où il termine 2^{ème} junior et 9^{ème} du général et le second à Levens où il fini 1^{er} junior et 3^{ème} du général. Il a terminé 3^{ème} du général lors des 6 heures de Blausasc et 3^{ème} junior lors de la légendaire montée du col de la Madonne. Pour sa 1^{ère} saison en triathlon, **Jonathan Denison Metge** nous a impressionnés avec des beaux résultats sur des formats de course différents : 66^{ème} du triathlon de Nice, 26^{ème} du triathlon court distance de Ste Maxime et 79^{ème} du Half Ironman de Bacchus. **Marco Orlando**, président du club, aide avec plaisir l'ensemble de l'équipe et prend lui aussi le départ de quelques enduros, dont la manche nationale des Hall Mountain Series, où il termine 10^{ème} dans sa catégorie. **Remy Strabach**, vainqueur 2010 du 1001 Enduro Tour dans sa catégorie, nous fait le grand honneur de courir sous nos couleurs, avec déjà un podium dès la 1^{ère} manche. Sa saison s'annonce prometteuse !

L'ensemble de l'équipe essaie de se retrouver dans son intégralité sur les manches afin de montrer les couleurs et la bonne ambiance qui règne au sein d'Acam Team avec : Mace Christophe, Freze Cédric, Sautereau Jean-Yves, Charmeux Jean-François, Feimanis Johan, Viveka Garsten, Strabach Remy, Orlando Maro, Orlando Enzo et Ronan Oppeneau.



US BIOT

« Il est de mon devoir d'encourager toute forme d'initiative, a fortiori lorsqu'elle prend toute sa dimension. C'est le cas avec ce que les éducateurs ont offert tout récemment à nos jeunes footballeurs de la catégorie U11, à l'occasion du week-end de Pâques. Un voyage de quatre jours en Espagne avec, à la clé, un match du Barça dans son antre du Camp Nou, devant 120 000 aficionados.

Des étoiles plein les yeux, les enfants garderont longtemps en mémoire ces instants de bonheur acquis grâce au dévouement de nos éducateurs (catégories U11 et Seniors 1) qui, soulignons-le, ont renoncé à l'intégralité de leurs défraiements durant toute la saison. Un loto a également été organisé au village avec de nombreux lots offerts par les verriers biotois ainsi qu'une œuvre de Jean-Philippe Ghiglione. C'est sans compter sur le soutien des nombreux parents et bénévoles du club qui ont permis d'assurer les permanences auprès de deux buvettes « US Biot » lors de la manifestation *Biot et les Templiers*. La totalité des bénéfices a permis l'organisation de ce si beau voyage.

Inévitablement, les enfants garderont le souvenir de leurs éducateurs et une pensée émue, si je m'en réfère à la multitude de



témoignages dès le retour sur Biot.

Une telle attitude me renforce dans mes convictions: l'US Biot constitue avant tout une grande aventure humaine.

Alors oui, être aujourd'hui à la tête d'un club qui affiche un tel état d'esprit présente forcément des éléments de grande satisfaction ».

Laurent Charrière, président de l'US Biot

VÉLO SPRINT BIOTOIS

L'année 2011 démarre en trombe pour le Vélo Sprint Biotois avec déjà de nombreuses épreuves à l'actif des coureurs biotois.

Le 6 mars, ce sont deux équipes du club qui ont pris le départ du Championnat Côte d'Azur Ufolep de contre la montre au Cap d'Antibes.

Le 12 mars, le Vélo Sprint Biotois a accueilli 43 coureurs au départ du contre la montre en côte organisé à l'occasion de l'arrivée de la 7^{ème} étape du *Paris-Nice*. Bravo à Pascal Guyot et Pascal Russo qui ont bravé le froid et le vent pour cette difficile épreuve chronométrée. Excellente participation également à la spéciale et au gymkhana le même jour dans les bois de Funel. Les vainqueurs de ces différentes épreuves matinales ont eu le privilège d'être récompensés sur le podium du *Paris-Nice*.

Le 20 mars, belle 6^{ème} place de David Mancheron au Grand Prix des Mimosas à Mandelieu et participation de 2 équipes au contre la montre Gentlemen UFOLEP Côte d'Azur à Saint-Laurent-du-Var.

Le 1^{er} mai, Pascal Russo, Max Durantin, Pascal Guyot, Marc Medici et Véronique Maldonado ont participé à la cyclo sportive « Lazarides ». Pascal Guyot et Marc Medici ont accompagné Véronique tout au long du parcours et n'ont eu de cesse de l'encourager. Coaching réussi puisqu'elle termine à la première place du parcours de 107 km.

Simon Taylor est parti sur le grand parcours pour un périple de 164 km et 2 400 m de dénivelé. Bravo !



Rencontre entre Lionel Letizi et l'US Biot



Le 20 avril dernier, Lionel Letizi a rencontré l'équipe de l'US Biot au Stade Pierre Bel. C'était l'occasion d'échanger quelques balles et de recevoir les conseils avisés du gardien de l'OGC Nice.

Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot et Sophie Deschaintres, adjointe au Maire, étaient également présents.

DOJO BIOTOIS

Les dernières compétitions ont montré la bonne santé du Dojo Biotois dans toutes les catégories d'âge.

À Cavalaire, le minime Maxime Pionnat se classe 7^{ème} au niveau Ligue. Le lendemain, les benjamins Baptiste Faget et Stan Roumiguier se classent 5^{ème} au niveau Ligue. La féminine Thelma Meyer Rachner prend également une belle médaille de bronze. Sébastien Rafano obtient quant à lui la médaille d'or au Tournoi de Levens. Enfin, le senior Nicolas Vegezzi en moins de 66 Kg obtient la médaille d'argent au Championnat Départemental 2^{ème} division, à Carros.

Un grand bravo à tous ces judokas !

BOULE AMICALE BIOTOISE : UN DÉBUT DE SAISON PROMETTEUR



Augmentation du nombre de licenciés, de la participation aux concours du samedi, bonne tenue de nos équipes en Coupe de France, au Championnat départemental des Clubs, résultats de nos joueurs aux concours extérieurs... Autant d'éléments qui témoignent de la bonne santé de notre club.

Se sont distingués Mesdames C. Cirri, O. Bonifassi, J. Raffali et Messieurs J.C. Calleri, J.L. Ballatore, K. Calleri, A. Esposito. Nul ne doute que, lors des prochains concours, la lutte sera rude.

Le Grand prix des Verriers devrait comme d'habitude être le point fort de la saison.

Encore un champion à la BAB

Après Benjamin André, Champion départemental de doublette en 2010, c'est Kévin Calleri qui, associé à Bryan Rivalan de la Pétanque Antiboise, l'a emporté cette année.

Voilà encore un jeune formé à la BAB qui se distingue. Bravo à lui et à son entraîneur de père !

Pour la BAB, Claude Hurbain

DANSE CLASSIQUE POUR ADULTES : L'association Terpsichore a battu son record !



Marie-Claude, une élève assidue du cours de midi

Avec ses 52 élèves, l'association Terpsichore a battu son record d'affluence, cette année.

Il semblerait qu'on se soit passé le mot à Biot !

Les élèves se répartissent entre les 16 heures de cours par semaine, données dans la plus belle salle de l'Espace des Arts et de la Culture de Biot. Ces cours de danse classique sont assurés par Monik Hiltz, qui a d'ailleurs fêté son anniversaire le vendredi 3 juin dans un restaurant biotois, accompagnée de toutes ses fidèles élèves.

➔ Renseignements :

Monik - 06 20 91 47 91

La présidente de l'association - 06 15 35 60 26

LE PROVENÇAL GOLF

Une grande première au Provençal Golf : son practice nocturne est ouvert depuis le 1^{er} mai dernier.

Le jeudi, vendredi et samedi, de 19h à 22h30, des ballons éclairent la zone de petits jeux jusqu'à 100 mètres, le putting green ainsi que 10 postes. De nombreuses cibles fluorescentes sont mises en place lors des animations, avec de nombreux lots à gagner ! Une restauration rapide vous sera servie dans une ambiance conviviale et sportive.

➔ GOLF COURSE

95, avenue de Roumanille, BP 189

04 93 00 00 57 - info@leprovençalgolf.com



Practice nocturne au Provençal Golf

BIOT ATHLÉTIQUE CLUB

Comme chaque année, le Biot Athlétique Club organise la course à pied *Les Foulées Biotoises*, une épreuve de 8 km se déroulant dans les rues du centre historique de notre ville.

Cette compétition, ouverte à tous les coureurs (licenciés ou non), aura lieu le dimanche 3 juillet à 18h. Les inscriptions, le parcours et le règlement sont disponibles sur le site Internet du Club www.biot-ac.net ou sur place le jour de l'épreuve à partir de 16h. Réservez cette date pour participer à cette compétition ou encourager les coureurs tout au long du parcours.



LE BIOT ATHLÉTIQUE CLUB À L'ÎLE DE LA RÉUNION



À l'initiative du président du club, Marcel Niarfait, et de son épouse Sylvie, seize membres du club de randonnée biotois ont parcouru les sentiers abrupts aux nombreux escaliers et les forêts primaires aux fougères arborescentes de cette magnifique île volcanique.

Six journées de randonnée et 5 000 mètres de dénivelé pour en avoir plein les yeux et les jambes, à travers les cirques de Cilaos, de Mafate, de Salazie et le piton des Neiges.

Encadrés par Jean Chech et Claude Donnet du comité 06 de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, et grâce à une bonne préparation, ce fut une totale réussite !

L'ascension du cratère du piton de la Fournaise, avec ses laves torturées et colorées, ses fumerolles et ses coulées, a été le point final spectaculaire du séjour.

L'UA BIOT NE CESSE DE GRANDIR !

Pour sa 2^{ème} année d'existence, l'UA Biot tennis de table a beaucoup grandi. L'effectif du club a plus que doublé depuis la saison dernière pour atteindre le total de 55 licenciés. Ce résultat a été obtenu grâce à notre politique de diversification des publics. Elle a permis de faire découvrir et apprécier le « ping-pong » aux Biotois de 4 à 65 ans grâce à un encadrement adapté.

Un nouveau créneau baby-ping a ainsi vu le jour pour les 4-7 ans. Il fait suite au succès des actions pédagogiques menées pendant la pause déjeuner par notre entraîneur Aymeric Faure dans les écoles primaires de Biot. Club formateur par excellence, l'UA Biot compte dorénavant dans ses rangs environ 75% de jeunes mais aussi des adultes compétiteurs ou non.

La saison prochaine, des nouveaux créneaux pour les personnes âgées mais aussi pour les féminines devraient voir le jour. Nous n'attendons plus que le feu vert de Monsieur le Maire qui nous a assuré son soutien quant au relogement du club en septembre suite à la destruction du complexe des Combes.

Alors, rejoignez-nous dès à présent pour partager un moment de convivialité autour d'une table... de « ping-pong » bien sûr !

➔ UA Biot Tennis de table
Aymeric FAURE
06 64 65 20 18
www.ttbiot.com

Mylène, la benjamine du club avec Aymeric son entraîneur



ÉTAT-CIVIL

MISE EN ŒUVRE D'UN TÉLÉSERVICE RELATIF À LA DÉCLARATION DE PERTE : CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT / CERTIFICAT D'IMMATRICULATION DE VÉHICULE



MON.SERVICE-PUBLIC.FR
UN COMPTE UNIQUE
un identifiant et un mot de passe unique
pour vos démarches en ligne

Dans le cadre des mesures relatives aux simplifications administratives, la Direction Générale de la Modernisation de l'État a mis en œuvre, avec le Ministère de l'Intérieur, un téléservice visant à déclarer en une seule fois, sur Internet, via le site mon.service-public.fr, la perte et la demande de renouvellement de plusieurs documents.

À partir d'un compte administratif personnel créé sur mon.service-public.fr, l'utilisateur se connecte au téléservice « perte et renouvellement de papiers » et indique le(s) document(s) perdu(s) à l'**exception du permis de conduire**.

Il répond également à un entretien en ligne (état-civil du titulaire, caractéristiques du document perdu, circonstances de la perte...).

Au terme de la procédure, les formulaires de déclarations de perte et de demande de renouvellement de document sont automatiquement générés ainsi qu'une liste personnalisée des pièces justificatives à produire à l'appui de la demande de titre.

L'utilisateur **doit IMPRIMER** le(s) formulaire(s), le(s) signer et le(s) remettre à l'administration compétente accompagné(s) des pièces justificatives :

- en Mairie pour la carte d'identité et le passeport,

- en Préfecture pour le certificat d'immatriculation.

Attention : le téléservice ne permet pas à l'utilisateur de déclarer le vol. La procédure reste inchangée pour les déclarations de vol de carte nationale d'identité, de passeport ou de permis de conduire qui se font au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu où s'est produit le vol.

Sylvie SANTAGATA

1^{ère} adjointe au Maire

déléguée au Personnel, à la Population et à la Vie Associative

Conseillère Générale Suppléante
sylvie.santagata@biot.fr



COMMENT OBTENIR VOTRE ACTE DE NAISSANCE ?

Quelles sont les différences entre copie intégrale, extrait avec filiation et extrait sans filiation ?

- La copie intégrale et l'extrait avec filiation comportent des informations sur la personne concernée par l'acte (nom, prénoms, date et lieu de naissance), sur ses parents et les mentions marginales.
- L'extrait sans filiation comporte uniquement les informations sur la personne concernée par l'acte ainsi que les mentions marginales lorsqu'elles existent.

Où s'adresser ?

Lieu de naissance de la personne concernée par l'acte	Nationalité française	Autre nationalité
France Métropolitaine	Mairie du lieu de naissance	Mairie du lieu de naissance
Étranger	Service central de l'État-Civil de Nantes (Ministère des Affaires Étrangères)	Organisme ayant dressé l'acte dans le pays concerné
Outre-mer	Mairie du lieu de naissance ou Ministère de l'Outre-Mer	Mairie du lieu de naissance ou Ministère de l'Outre-Mer

Quel est le coût ?

L'obtention d'un acte de naissance est gratuite

Comment faire la demande ?

- Par internet :
 - sur www.biot.fr
 - sur www.acte-etat-civil.fr pour une naissance en France
 - sur www.pastel-diplomatie.gouv.fr pour une naissance à l'étranger
- Par courrier en joignant une enveloppe timbrée
- En se présentant au guichet : en présence d'une pièce d'identité et du livret de famille

HOMMAGES

ROBERT RAYÉ

Ancien combattant, dernier prisonnier de guerre biotois

Décédé le 12 mars dernier à l'âge de 93 ans, incorporé en 1938, il a été fait prisonnier en 1940. Il présida en 1946 l'Association des Prisonniers de Guerre. Ce fut l'un des fondateurs de l'Amicale Biotoise des Anciens Combattants en 1979, Vice-président sous la présidence de M. Bois puis Président de 1988 à 1997. C'est une nouvelle figure biotoise qui nous a quittés dans l'intimité, entourée de sa famille, et avec l'honneur des deux drapeaux de l'Amicale qu'il a su si bien servir.

A. Fortuné

ANGE ROS, LE CORDONNIER DE BIOT S'EN EST ALLÉ

Le 28 mars dernier, c'est avec une grande peine que Biot apprenait la disparition d'une de ses figures.

Né en Italie en 1924, c'est en 1929 qu'Ange Ros pose ses valises à Biot avec ses parents, dans le quartier des Rastines puis près du Pont Muratore, pour s'installer enfin rue de la Poissonnerie où il implante son atelier de cordonnier. Chacun se souvient d'un homme chaleureux et avenant, offrant toujours convivialité et anecdotes cyclistes à ses clients. Ayant commencé une belle carrière de cycliste professionnel avant de se consacrer à sa famille et à son atelier, c'était toujours avec la même passion qu'Ange racontait son parcours, les critériums de Biot et ses liens d'amitiés avec de grands coureurs. Raymond Poulidor ou Jacques Anquetil s'attardaient d'ailleurs souvent à Biot lorsqu'ils étaient sur la Côte d'Azur pour parler du bon vieux temps autour d'une partie de belote avec le cordonnier. C'est après les arrivées du Tour Méditerranéen et du Paris-Nice à Biot qu'Ange Ros s'est éteint, comme un dernier hommage à ce passionné de vélo.



CARNET

NAISSANCES

Hamza DEMMOUCHE, né le 28 mars • Selma MOULIN, née le 29 mars
 Khalil ZOUAOU, né le 29 mars • Arthur MARCADAL, né le 29 mars • Manon LAUNAY, née le 5 avril • Romane BONHOMME, née le 7 avril • Valentin MASSOL, né le 18 avril • Raffael LAMBERT, né le 27 avril • Théo BESNARD, né le 28 avril • Tess BERMOND, née le 30 avril • Émile PAGÈS, né le 9 mai
 Maxime EMOND-GALLINARI, né le 15 mai • Antoine MONALDI, né le 18 mai
 Chloé MURATORE, née le 21 mai • Marguerite MÉTAIS, née le 26 mai

MARIAGES

Dermot DREUX et Brendra CARDWELL le 15 avril
 Robin THOMAS et Petra POWERS le 21 avril

DÉCÈS

Mme Christiane SEMERIE, née NIGON le 18 mai 1920, décédée le 11 février
 Mme Germaine CONTET, née MASSENA le 2 décembre 1919, décédée le 23 février
 Mme Raymonde TYMEN, née VALLAURI le 16 avril 1936, décédée le 25 février
 Mme Madeleine LUZORO née SARETA décédée le 4 mars
 M. Robert RAYÉ, né le 17 août 1917, décédé le 12 mars
 M. Ange ROS, né le 6 octobre 1924, décédé le 28 mars
 M. Xavier GONZALES, né le 23 mai 1993, décédé le 5 avril
 M. Luc MARTINI, né le 30 mai 1957, décédé le 18 avril
 M. Orlando TOGNELLINI décédé le 20 avril
 M. Bernard TRICAUD décédé le 28 avril
 Mme Eléna LEGGIO, née MAZZULLO le 8 janvier 1940, décédée le 29 avril
 Mme Andrée BOZZANO, née VILLEROY le 23 décembre 1928, décédée le 11 mai
 M. Serge PRADELLI décédé le 11 mai
 M. Italo FARINELLI, né le 25 juillet 1923, décédé le 20 mai

NOUVEAU À BIOT

UN NOUVEL ATELIER DE SCULPTURE À BIOT

Sculpteur et créateur d'objets d'art depuis 2008, Manuel Simon a transféré en mars 2011 son atelier « création Manuel » de Cucuron (Vaucluse) à Biot, au 11 rue des Tines. Ce jeune artiste forge, tord, soude, martèle et travaille les différents métaux grâce à des techniques personnelles, apportant ainsi formes, textures et chaleur à cette matière si froide. Amoureux de la nature, il sculpte, assemble et marie les métaux au gré de ses inspirations, en respectant l'irrégularité propre aux formes "vivantes". Il met sa créativité au service des particuliers en réalisant des pièces uniques, toutes plus insolites les unes que les autres (sculptures, mobiliers, éclairages...), et sur commande.



Manuel Simon
11 rue des Tines
06 13 56 42 46

creationmanuel@hotmail.fr • www.creationmanuel.com

MAURA BIAMONTI, CRÉATRICE DE BIJOUX



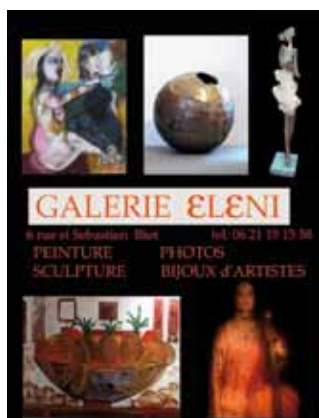
Après plus de 20 ans d'activité dans son atelier en Italie et une longue période partagée entre son pays d'origine et la France, Maura Biamonti décide de s'installer à Biot, place des Arcades. Autodidacte, elle a développé un style très personnel à partir des techniques d'orfèvrerie classiques pour créer des pièces uniques contemporaines. S'inspirant de la nature, elle combine l'or, l'argent ou l'aluminium aux pierres précieuses, semi-précieuses et autres matériaux de sa vaste collection : pâte de verre, perles, corail, fossiles, os, bois, graines, lave... Ses bijoux, réalisés également sur commande, sont le reflet de sa personnalité et de celle de ses clients. N'attendez plus pour venir visiter son atelier et vous imprégner de son univers.

Contemporary Jewellery
1, place des Arcades

09 50 55 38 39 • 06 24 30 32 81

maurabiamonti@libero.it • www.maurabiamonti.it

GALERIE ELENİ



Un espace d'art contemporain vient d'ouvrir à Biot et présente deux artistes : Elisabeth Brainos et Philippe Cardillo, qui ont déjà participé il y a 2 ans à une exposition au Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises. Tous deux peintres et sculpteurs, ces artistes présentent des œuvres uniques : tableaux, sculptures en raku et en bronze, photographie et bijoux-sculptures. Leurs œuvres sont présentes dans des galeries françaises mais aussi à l'étranger (Londres, Genève, New-York, Athènes, Mytilène, Japon).

La galerie Eleni, au 6 rue St Sébastien, est ouverte tous les jours à partir de 15h30 et sur rendez-vous.

Galerie Eleni
04 93 33 50 22 • 06 21 19 15 58
galerie.eleni@sfr.fr
www.galerieleni.com

CARRÉ COURT COIFFURE

Après avoir complètement changé de look, le salon de coiffure Carre Court vous informe de ses nouveaux horaires : du mardi au jeudi de 9h à 18h30 non stop, le vendredi de 9h à 20h30 non stop (à partir de 17h sur rendez-vous jusqu'à 20h30), et le samedi de 9h à 15h30 non stop. Différents services vous sont proposés : le véritable lissage Brésilien à partir de 150€, la coiffure de mariage, de soirée, d'époque, etc., la coloration (différentes techniques de mèches et balayages) et la coupe, brush, soin, fixateur, cheveux courts pour 36 €.

Biot 3000 • 04 93 74 91 65 • Facebook « carre court »

WELLCOM-HOME

Créée en début d'année au cœur du Domaine de la Vallée Verte, Wellcom-Home est un « valorisateur » de patrimoine. Dans la logique de notre métier de Directeur Financier & Fiscaliste depuis près de 20 ans, notre mission est d'apporter une réelle valeur ajoutée à nos clients en dynamisant leur patrimoine notamment au travers de l'immobilier. Vous souhaitez vous constituer un patrimoine, vous donner de la sérénité pour l'avenir, contactez-nous au 06 67 03 07 26.

www.wellcom-home.com • nathalie@wellcom-home.com

LE JARRIER

Le Jarrier fait peau neuve. Après de nombreuses années de restauration gastronomique, il se transforme en Club Lounge avec une nouvelle décoration élégante et chaleureuse. Il conserve toutes ses qualités, et notamment son site exceptionnel dans le centre historique de Biot. Ce nouveau concept vous séduira par ses nombreuses facettes.

En terrasse, avec vue panoramique, le chef cuisine à la perfection viandes et poissons grillés.

En fin d'après midi, vous profiterez de l'Happy Hour entre amis avant de vous installer confortablement pour dîner. En soirée, principalement les vendredis et samedis, les amateurs de musique découvriront une sélection de groupes et de chanteurs de tous horizons. Désormais accessible à tous, bienvenue au nouveau Jarrier !

www.lejarrier-club.com
04 93 95 93 21



AD LIB HÔTESSES

Ad lib hôtesSES est une agence d'hôtesSES d'accueil fondée par Karine Cloix, forte de son expérience professionnelle de 15 années dans les domaines de l'événementiel et de l'accueil. Présents sur tous les événements de Saint-Tropez à Monaco, nous mettrons à votre profit notre savoir-faire dans la mise en place de personnels qualifiés. Notre



sens de l'écoute et de l'observation ainsi qu'une forte réactivité et une parfaite connaissance du milieu et de ses contraintes pourront vous faire gagner un temps précieux qui vous permettra de vous recentrer sur votre activité principale. Date de création 11 février 2011.

Ad Lib HôtesSES

Village entreprise Green Side

400 av de Roumanille, BP 309

09 81 38 48 47 • 06 62 56 40 98

karinecloix@adlibhotesSES.com • www.adlibhotesSES.com

STUDIO DE TATOUAGE

Conseil, création de motifs personnalisés, recouvrements. Membre du Syndicat National des Artistes Tatoueurs. 12 ans de pratique, hygiène assurée. Sur rendez-vous: 04 93 61 16 70 ou 06 10 33 47 25

Hôtel d'Entreprises Laporte, Impasse du Val de Pôme
zombikitsch@orange.fr • www.myspace.com/zombikitsch

M. DORAY, ingénierie

100 rue Albert Caquot, Espace Berlioz

EVANCIA, crèche BABILOU

200 avenue Roumanille, Espace Saint Philippe

NASTEO, conseil informatique multimédia

950, avenue Roumanille, Espace Golf Park

M. PASCUAL-GARCIA, vente piscine et SPA

100 rue Albert Caquot, Espace Berlioz

PRINTERRE, consommables

950 avenue Roumanille

RIVOYRE INGÉNIERIE

100, rue Albert Caquot, Espace Berlioz

SUDECO INGÉNIERIE, cabinet d'ingénierie

200 avenue Roumanille, Espace Saint Philippe

ALBERTO MARGANI



Artiste autodidacte depuis son plus jeune âge, Alberto Margani voit le jour en Italie. C'est à travers Turin, Rome, Paris, Bruxelles, la Provence, et les couleurs de ses voyages, que ses pinceaux dansent sur la toile. C'est aujourd'hui à Biot que la spontanéité prend naissance sur ses créations. L'artiste ne fait aucun dessin : c'est face à sa toile que l'œuvre prend forme. Chaque tableau demande beaucoup de travail, de patience. De nombreuses techniques sont utilisées notamment la feuille d'or. Le travail de l'artiste, une alchimie de transparence entre le collage et la peinture, mise en valeur par l'éclat des couleurs. Une personnalité joyeuse, un accent charmeur, Alberto Margani nous emporte à travers une exposition colorée, vivante pour le plus grand plaisir de ses admirateurs.

Alberto Margani

1, rue de la Poissonnerie

06 75 37 98 89

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR L'ART AU NATUREL

La boutique biotoise s'est offert un nouveau site Internet pour ses 13 ans : vente en ligne sécurisée et promos à la clef sur www.artnaturel.com ! Pour l'occasion, Sylvie aura le plaisir de vous faire une remise de 10% en magasin.



LA NEWSLETTER BLOT 4018 Biot - Sophia Antipolis
www.biot.fr

INSCRIVEZ-VOUS À LA LETTRE D'INFORMATION
BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS
SUR
www.biot.fr

RECEVEZ 2 FOIS PAR MOIS PAR EMAIL LES DERNIÈRES INFORMATIONS DE VOTRE VILLE :

- 3 ACTUALITÉS.
- 3 MANIFESTATIONS.
- LES INFOS PRATIQUES

■ Vends un matelas "Simmons" 140 x 190 cm, garantie 5 ans, soutien ferme (300€) ainsi qu'un lave-linge "Vedette", 5kg (60€) et recherche personne sachant tricoter. Tél. : 06 11 77 92 43

■ URGENT Vends superbe bibliothèque Roche Bobois placage merisier, modèle "Latina", excellente qualité, pas abîmée depuis plus de 10 ans, étagères, vitrine coulissante, 2 portes latérales, dimensions : L 287 x H 229 x P 50 cm. Prix neuf (1999): 4 820€, vendu 990€.

Très belles étagères Roche Bobois placage merisier, modèle "Bibhop", excellente qualité, pas abîmées depuis plus de 10 ans plusieurs alvéoles, emplacement TV avec 2 grands tiroirs, une alvéole avec porte, dimensions : L 265 x H 158 x P 55. Prix neuf (1999) 2740€, vendu 890€. Prix négociables, photos sur demande. Tél. : 06 98 16 77 03

■ Vends chambre enfant complète bicolore bois et bleu 450€ comprenant : un lit 1 pers 90 x 190 cm avec tiroir coulissant entier sous lit, 1 matelas, 1 chevet, 1 colonne bibliothèque, 1 table-bureau avec chaise. Tél. : 04 97 23 99 60

■ Vends emboucheur (mise de bouchons en bouteilles) et piège pour attraper les pies. Accepte toutes propositions pour les prix. Tél. : 04 93 65 02 96 (de préférence le matin)

■ Donne 4 chatons sevrés de 2 mois (1 noir, 2 caramels, 1 noir et blanc) Tél.: 06 16 26 44 73

■ Vends attelage de remorque (Xsara Picasso) sans faisceau électrique. 60 €. Tél. : 06 71 51 26 49

■ À vendre fin mai, cause déménagement, salle à manger merisier gris dessus marbre blanc bahut + chaises + table hexagonale très bon état + bureau complet (7 pièces) le tout 350€. Tél. : 04 93 65 18 64

■ Vends lit enfant Vibel en très bon état. Structure en pin avec un toit comme une petite cabane, sommier à lattes avec matelas inclus : 110 € Tél. : 06 44 08 01 53

■ Vends sommier tapissier 2 places 140x190 - 14 lattes x 2 - très bon état - 80€ - photos sur demande. Tél. : 06 19 49 77 27

Tribune libre

De nombreux Biotois s'interrogent sur la justification de certaines dépenses de la municipalité : que ce soit en matière de communication (superbe brochure pour le bilan de mi-mandat), de choix d'aménagement dans les projets de travaux (fabuleux rond point de la Noria) ou de modification de projet (stade : le montant initial du projet a été augmenté de 60% dans sa version actuelle). Est-on un élu responsable quand on affecte nos impôts à des dépenses énormes liées uniquement à des choix esthétiques ? En matière de logement, la municipalité favorise des projets immobiliers de haut standing bradant des terrains municipaux en laissant s'embourber les projets de logements pour actifs dans des problèmes juridiques sans fin. Est-on un élu responsable quand on ne répond pas aux besoins de logement des actifs de la vie économique locale ? Le projet de parking des Bachettes avance dans le plus grand secret : bétonnade démesurée accolée au village et parkings payants pour tous. Est-on un élu responsable quand, sur un tel projet, on ne conduit pas une vraie concertation avec les habitants et que l'on s'assoit sur les principes de développement durable ? Retrouvez informations et propositions des élus de l'opposition sur www.mieuxvivrebiot.fr.

Le *Bilan de mi-mandat* est, comme le Maire l'a dit, un rendez-vous incontournable de la vie locale et il s'y était d'ailleurs engagé en 2008. Rendre compte aux Biotois des actions municipales est en effet un devoir, mené par tout élu responsable. Une certaine opposition a l'air déçue de voir une équipe dresser un bilan et pour cause, elle n'a pas été capable d'en fournir un à l'époque.

De surcroît, son opinion laisse croire que la laideur est bon marché, et le beau forcément cher. Ce n'est pas notre vision : ce livret coûte exactement 0,86€ l'exemplaire, soit une baguette de pain de boulanger ou 0,14€ de moins qu'un ticket de bus. Ce document a permis de présenter point par point l'état d'avancement de tous les engagements du Maire pris envers les Biotois.

Je vis à Biot depuis 30 ans, je connais l'historique de cette ville et aujourd'hui je suis élue. Aussi, j'ai toute légitimité pour m'interroger sur une "conception responsable", limitée à des études comme nous l'avons trop souvent constaté entre 2001 et 2008, expliquant le dépit de cette opposition face à la réalisation de nos projets dont je suis fière. Sylvie SANTAGATA - 1^{ère} adjointe au Maire - Conseillère Générale suppléante

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE BIOT - STANDARD

04 92 91 55 80
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

MAIRIE ANNEXE

04 92 90 49 10
Fax : 04 92 90 93 79
du lundi au vendredi
9h à 17h non stop

SERVICE POPULATION ET CITOYENNETÉ, ÉTAT-CIVIL

du lundi au vendredi
9h à 17h non stop
04 92 91 55 81
etat-civil@biot.fr

SERVICES ADMINISTRATIFS

CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
cabinet-maire@biot.fr

COMMUNICATION

04 92 91 55 74
infos@biot.fr

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 90 / 91
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
dgs@biot.fr

FINANCES

04 92 91 55 94
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h
finances@biot.fr

RESSOURCES HUMAINES

04 92 91 55 84/85/86
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
drh@biot.fr

SERVICES TECHNIQUES

04 93 65 12 21
techniques@biot.fr

TOURISME, DÉV. ÉCONOMIQUE, EMPLOI, COMMERCE, ARTISANAT, FISAC

04 93 65 78 00
Fax : 04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr

URBANISME / ENVIRONNEMENT

04 93 65 78 89
urbanisme@biot.fr

SOLIDARITÉ / AIDES

AVIE
04 93 65 29 88

ASSISTANTE SOCIALE

04 92 91 59 79

CCAS

04 92 91 59 70
ccas@biot.fr

LOGEMENT EMPLOI

04 92 91 59 75
vie-sociale@biot.fr

MISSION LOCALE

04 92 91 79 74

ENFANCE / JEUNESSE

AFFAIRES SCOLAIRES

04 92 91 52 11
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
affaires-scolaires@biot.fr

CLSH OLIVARI

04 92 38 07 60
Fax : 04 92 38 17 19

GUPII

04 92 90 93 70
gupii@biot.fr
www.biot.fr

JEUNESSE ET SPORT

04 92 38 17 90
jeunesse@biot.fr - sports@biot.fr

PETITE ENFANCE

04 92 91 59 72
petiteenfance@biot.fr

ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

- **École Olivari**
04 92 38 17 17
- **École Saint-Roch**
Maternelle : 04 93 65 05 88
Elémentaire : 04 93 65 05 82
- **École Moulin Neuf**
Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23
- **École Langevin**
04 93 65 12 81
- **Collège de l'Éganaude**
04 97 23 42 20
- **Collège Niki de Saint Phalle**
04 92 91 51 30
- **Collège de la Fontonne**
04 93 33 42 65
- **Centre International de Valbonne**
04 92 96 52 00

• **Lycée de Valbonne Sophia Antipolis**
04 97 97 33 00

CULTURE

CULTURE ET ÉVÉNEMENTIEL

04 93 65 78 08
evenements@biot.fr

ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

04 93 65 07 02 • Fax : 04 93 65 73 77
du lundi au vendredi 9h-19h
Un samedi sur deux 9h-14h
Fermé pendant les vacances scolaires
eac@biot.fr

BIBLIOTHÈQUE GEORGE SAND

Place de l'Eglise
Mardi : 9h30-12h et 15h-18h30
Mercredi : 9h30-18h
Samedi : 9h30-12h et 14h-18h
04 93 65 57 99 (Tél/Fax)
bibliotheques@biot.fr

BIBLIOTHÈQUE SAINT-EXUPÉRY

40, avenue St Philippe
Mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30
Mercredi : 9h30-18h30
Samedi : 9h30-12h30
04 93 65 24 54

URGENCES

POLICE MUNICIPALE

04 92 90 93 80 • Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

GENDARMERIE

04 93 65 22 40 ou 17

SAPEURS POMPIERS

Urgences 18
Incendie, Accident 04 93 65 17 18
Fax : 04 93 65 02 24

URGENCES MÉDICALES 15

DIVERS

LA POSTE

04 93 65 11 49

ENCOMBRANTS

CASA - 04 92 19 75 00

DÉCHETTERIES

- **Antibes**
du lundi au samedi
8h à 11h45 - 13h45 à 17h45
04 92 91 92 99
- **Valbonne**
du lundi au samedi
8h30 à 12h - 14h à 17h
04 93 12 35 60
- **Vallauris**
du lundi au samedi
8h à 11h45 - 13h45 à 17h45
04 92 38 06 11

AGENDA



Expositions

Du 23 avril au 30 septembre
« **Bernard Dejonghe** »
Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises

Du 26 juin au 7 novembre
« **La peinture autrement** »
Musée national Fernand Léger

Du 8 juillet au 16 octobre
Jean-Claude Novaro, « Rêves de Verre »
Office de Tourisme

Plus d'informations sur les événements
en cours et à venir sur www.biot.fr

Tous les mardis

De 8h à 13h, marché provençal,
centre historique

Chaque mardi de 15h30 à 17h

Permanence de la conciliatrice de justice
sur rendez-vous au 04 92 91 55 81

Tous les mercredis

De 13h30 à 16h, permanence de la
sécurité sociale en mairie sauf durant
les vacances scolaires

Chaque mercredi et samedi matin

Permanence de la Croix Rouge Française
de Sophia Biot Valbonne

Rue du Portugal - 09 63 29 83 62

Merci à tous de votre générosité

Le 3^{ème} lundi du mois

Permanence de l'ADIL 06 (Agence
Départementale pour l'Information sur
le Logement des Alpes-Maritimes) au
CCAS, de 13h30 à 16h

Samedi 2 juillet

- Cuisson de vos plats et atelier, 15h – Four
communal

Dimanche 3 juillet

- « Les Foulées Biotaises », course (inscrip-
tions à 16h) – Centre historique
- Cuisson de vos plats, 9h-15h – Four com-
munal

Mercredi 6 juillet

- Atelier d'écriture Seniors, de 14h à 16h –
Bibliothèque Georges Sand

Vendredi 8 juillet

- Vernissage de l'exposition « J.C. Novaro,
Rêves de Verres », 19h – Office de Tourisme



© Claude Piot

Samedi 9 juillet

- « Dance in Biot », spectacles, stages et
déambulations, 11h-22h – Jardin F. Mistral

Dimanche 10 juillet

- Vide grenier, 9h-18h – Parking de la
Fontanette

Jeudi 14 juillet

- Cuisson de vos plats, 9h-15h – Four
communal
- Grand Prix des Verriers, 9h-22h – Fontanette
- Fête Nationale, bal populaire, 20h-minuit –
Place de Gaulle

Vendredi 15 juillet

- « L'Hippodrome Côte d'Azur accueille les
Métiers d'Arts », dès 19h – Hippodrome de
Cagnes-sur-Mer (entrée gratuite pour les
Biotais)

Samedi 16 juillet

- Fête des Commerçants, pique-nique
géant et animation musicale, 20h30-
minuit – Centre historique

Mardi 19 juillet

- Soirées Estivales du Conseil Général,
théâtre par l'ERAC, 21h – Jardin F. Mistral

Mercredi 20 juillet

- Cinéma en plein air, « Garfield 3D »,
21h30 – Jardin F. Mistral

Jeudi 21 juillet

- Festival du Conte du Conseil Général, 17h
et 21h – Centre historique
- Nocturne des Commerçants (CAPL), « DC
Jazz Band », 19h-22h – Centre historique



Samedi 23 juillet

- Élection de Miss Biot 2011, 21h – Jardin
F. Mistral

Mercredi 27 juillet

- Cinéma en plein air, « Le Siffleur », 21h30
– Jardin F. Mistral

Vendredi 29 juillet

- Festival de théâtre « Les Nuits de
l'ArTlequino »*, 19h30-23h – Jardin F. Mistral

Samedi 30 juillet

- Cuisson de vos plats et atelier, 15h30 –
Four communal
- Festival de théâtre « Les Nuits de
l'ArTlequino »*, 19h30-23h – Jardin F. Mistral

Dimanche 31 juillet

- Cuisson de vos plats, 9h-15h – Four
communal
- Festival de théâtre « Les Nuits de
l'ArTlequino »*, 19h30-23h – Jardin F. Mistral

Mercredi 3 août

- Cinéma en plein air, « Loup », 21h – Jardin
F. Mistral

Jeudi 4 août

- Nocturne des Commerçants (CAPL), « DC
Jazz Band », 19h-22h – Centre historique

Vendredi 5 août

- Soirées Estivales du Conseil Général,
concert « Ciné Jazz Quartet », 21h – Jardin
F. Mistral

PAROISSE DE BIOT

Permanences d'accueil à l'église de Biot (baptêmes, mariages), Place de l'Église, chaque mercredi de 15h à 19h.
Tél : 04 93 65 00 85 - www.ndsagesse.com



Horaires des messes à Biot

Chaque **mercredi à 12h15**, précédées d'un temps d'adoration.
Messe dominicale le **samedi à 18h30** et le **dimanche à 11h** pour les fêtes.

Messes du mois d'août

- Lundi 15 août, messe 11h.
- Dimanche 21 août, Saint Julien, messe à 11h.
- Lundi 22 août, procession à la Chapelle Saint Julien : rendez-vous à l'église à 9h et messe à la chapelle à 10h.

Programme de la rentrée Paroissiale

Inscriptions Catéchèse (enfants du Primaire et aumônerie), Scouts et Guides de France :

- Mercredi 7 septembre, de 9h à 12h et de 15h à 18h.
- Samedi 10 septembre, de 9h à midi.
- Mercredi 14 septembre, de 9h à 12h et de 15h à 18h.
- Samedi 24 septembre, soirée de louange au Centre Pastoral de Sophia Antipolis, de 20h30 à 22h.
- Dimanche 25 septembre, messe de rentrée à 10h à l'église Saint Paul des Nations de Sophia Antipolis. Messe unique pour les trois lieux de culte, suivie d'un pique-nique partagé.

Prochains parcours ALPHA

- Les mercredis soirs, du 28 septembre au 7 décembre, de 19h30 à 22h au Centre Pastoral de Sophia Antipolis.
- Les jeudis après-midis, du 29 septembre au 15 décembre, de 14h15 à 16h15 à Vallbonne.

Mercredi 10 août

- Cinéma en plein air, « Safari », 21h – Jardin F. Mistral

Jeudi 11 août

- Nocturne des Commerçants (CAPL), « Trio Butterfly », 19h-22h – Centre historique

Vendredi 12 août

- Soirées Estivales du Conseil Général, concert « B.B. Blues », 21h – Jardin F. Mistral

Mercredi 17 août

- Cinéma en plein air, « Océans », 21h – Jardin F. Mistral

Jeudi 18 août

- Nocturne des Commerçants (CAPL), « Trio Butterfly », 19h-22h – Centre historique

Vendredi 19 au 22 août

- Fête patronale de la Saint Julien – Centre historique
- Cuisson de vos plats et atelier, 15h – Four communal



Mercredi 24 août

- Cérémonie de commémoration de la Libération de Biot – Place de Gaulle
- Cinéma en plein air, « Adèle Blanc-Sec », 20h30 – Jardin F. Mistral

Samedi 3 septembre

- Cuisson de vos plats et atelier, 14h30 – Four communal

Dimanche 4 septembre

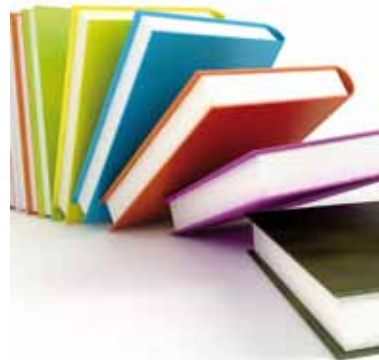
- Cuisson de vos plats, 9h-15h – Four communal

Mercredi 7 septembre

- Atelier d'écriture Seniors, de 14h à 16h – CCAS

Samedi 10 septembre

- Comité de lecture, 10h – Bibliothèque Saint Exupéry



Mercredi 14 septembre

- Journée Ludothèque « La magie », 10h-17h – Bibliothèque Saint Exupéry

Samedi 17 septembre

- Journées Européennes du Patrimoine, 11h-19h – Centre historique
- « Sport en fête », 15h30-19h30 – Plateau sportif de l'École Eugène Olivari
- Cuisson de vos plats et atelier, 14h – Four communal

Dimanche 18 septembre

- Journées Européennes du Patrimoine, 11h-19h – Centre historique
- Cuisson de vos plats et atelier, 14h30 – Four communal

Jeudi 22 septembre

- Conseil Municipal, 18h – Salle des associations

Samedi 24 septembre

- Marché italien, 9h-19h – Centre historique
- Cuisson de vos plats et atelier, 14h30 – Four communal
- Collecte du don du sang, 9h-13h30 – Face au Clos de Boules

Dimanche 25 septembre

- Marché italien, 9h-19h – Centre historique
- Fête des vendanges, 11h-18h – Centre historique
- Cuisson de vos plats et atelier, 14h30 – Four communal

➔ PLUS D'INFOS : www.biot.fr

* Payant

BIOT

Sophia Antipolis

EXPOSITION

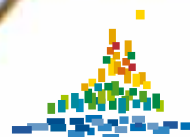
Jean-Claude NOVARO

Du 8 juillet
au 16 octobre 2011
Office de Tourisme

Rêves de Verre

Entrée libre
Office de Tourisme
04 93 65 78 00
tourisme@biot.fr

www.biot.fr



BIOT
SOPHIA ANTIPOLIS

TERRE D'IMAGINATION
www.biot.fr